



L'organisation des marchés agricoles mondiaux

Une action commune des pays économiquement développés et des pays en voie de développement

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

EUROPÄISCHE WIRTSCHAFTSGEMEINSCHAFT

COMUNITÀ ECONOMICA EUROPEA

EUROPESE
ECONOMISCHE GEMEENSCHAP

série agriculture

15

BRUXELLES 1964

L'organisation des marchés agricoles mondiaux

Une action commune des pays économiquement développés et des pays en voie de développement

A. Kruse-Rodenacker Technische Universität Berlin

# SOMMAIRE

	Pages
ABREVIATIONS	5
PREFACE	7
REMARQUE PRELIMINAIRE	9
A. LES RELATIONS ACTUELLES ENTRE LES MARCHES AGRICOLES NATIONAUX	11
I. Etude par groupes de pays	11
1. Cinq groupes de pays	11
<ol> <li>Caractéristiques des cinq groupes de pays</li> <li>En résumé: Il existe un déséquilibre structurel</li> </ol>	11 16
II. Etude par produits	17
1. Les produits alimentaires en tant qu'objet d'étude	17
<ol> <li>Etude de chacun des divers produits</li> <li>En résumé: La stabilisation est insuffisante</li> </ol>	17 21
III. Le déséquilibre sur les marchés agricoles mondiaux	21
1. Excédents et distorsion des prix	21
<ol> <li>Déficit alimentaire et besoins</li> <li>En résumé: Le déséquilibre revêt une ampleur mondiale</li> </ol>	23 25
B. UNE ORGANISATION DES MARCHES AGRICOLES MONDIAUX	26
I. Les motifs et les objectifs de l'organisation	26
l. Les motifs d'une action internationale	26
2. Les objectifs	27
II. La nature de l'organisation	27
<ol> <li>Solutions inapplicables</li> <li>Solutions orientées vers le marché agricole</li> </ol>	27 28
III. La portée de cette organisation du point de vue de la politique de développement l. Prévisions relatives au déficit en capital et au commerce extérieur des pays en	29
voie de développement	29
2. Les pays en voie de développement: un problème à long terme	32
IV. Les méthodes de l'organisation	32
1. Degrés et formes fondamentales de l'intégration économique	32
2. Systèmes faisant appel à la politique commerciale	34
<ul><li>3. Un marché commun avec des pays tiers?</li><li>4. L'intégration par secteurs n'offre pas non plus de solution</li></ul>	3 <b>4</b> 37
5. La coordination des marchés agricoles nationaux	38
V. Les dix principes pour l'organisation	38
C. LES INSTRUMENTS POUR L'ORGANISATION DES MARCHES AGRICOLES MONDIAUX	40
I. La politique de consommation	40
1. L'expansion de la consommation dans les pays non développés	40
2. L'expansion de la consommation dans les pays développés	41

Page
4 ]
4 ]
43
43
43
44
44
45
45
46
46
40
48
49

# **ABREVIATIONS**

AELE Association européenne de libre-échange CEE Communauté économique européenne FAO Food and Agriculture Organization GATT General Agreements on Tariffs and Trade ISCI International Standard Industrial Classification LAFTA Latin American Free Trade Association Organisation pour la coopération et le développement économiques OCDE SITC Standard International Trade Classification

•				
	÷			
			•	
				•

### **PREFACE**

Au cours des dernières années est apparue la tendance, de plus en plus forte, visant à replacer les économies nationales dans un cadre beaucoup plus large. La création d'organismes internationaux, l'intégration ou l'association économique, et les accords internationaux à caractère général ou spécialisé sont différentes formes sous lesquelles cette tendance s'est manifestée. Les relations entre les pays, notamment leurs relations commerciales, se trouvent ainsi placées sur un plan à caractère multilatéral beaucoup plus prononcé que cela n'était le cas antérieurement.

La nouvelle situation ainsi créée met particulièrement en évidence les répercussions des mesures nationales de politique agricole sur le marché mondial et les distorsions qui en découlent pour le commerce international, et cela malgré les règles qui ont été élaborées pour régir celui-ci. Aussi, de nombreux efforts sont-ils déployés actuellement pour en arriver à l'élaboration d'un ensemble de règles ayant un objectif plus large, à savoir d'arriver à la mise en ordre des marchés mondiaux des produits agricoles.

Voulant contribuer à l'étude des problèmes entièrement complexes qu'une telle solution soulève, la Commission de la CEE a demandé au Dr Albrecht Kruse-Rodenacker, de l'université technique de Berlin, d'en entreprendre l'examen en se basant sur une analyse critique de la protection et de la situation concurrentielle de l'agriculture dans le passé et de dégager de cette analyse des concepts de règles qui pourraient être mises en œuvre sur le plan international.

La Commission de la CEE exprime sa vive gratitude au Dr Albrecht Kruse-Rodenacker pour le travail fondamental qu'il a fourni avec cette étude.

Celle-ci ne peut toutefois être considérée comme exprimant les conceptions de la Commission de la CEE dans ce domaine et ne préjuge en rien l'attitude qu'elle serait amenée à adopter dans des discussions internationales.

				į
				1
				1
				1
				i I
				1
				1
			ı	1
	`		1	

# REMARQUE PRELIMINAIRE

Au cours de ces dernières décennies, l'agriculture s'est située de plus en plus en marge de l'expansion économique de nombreux pays. Les sciences économiques, les mesures de la politique économique et le travail accompli par les organisations internationales ont révélé l'existence d'un divorce de plus en plus net entre l'agriculture et l'économie industrielle. Dans de nombreux pays développés, ces deux secteurs parlent aujourd'hui un langage différent. Les relations entre les experts et la collaboration des organes chargés de la politique économique des Etats en vue de promouvoir un développement ordonné de l'ensemble de l'économie laissent de plus en plus à désirer. Dans le domaine de la politique intérieure, les oppositions d'intérêts se font de plus en plus vives. Dans celui du commerce extérieur. les problèmes que posent les liens entre le commerce agricole mondial et les échanges de produits industriels provoquent des perturbations croissantes. Les conséquences de l'isolement dans lequel l'agriculture est tombée, tant sur le plan national que sur le plan international, sont incalculables.

Une sorte de «doctrine de Monroe de l'agriculture» apparaît déjà dans de nombreux pays qui prétendent pouvoir et même devoir s'offrir une agriculture isolée et protégée. Or, les déséquilibres et les antinomies qui affectent les marchés agricoles mondiaux ont atteint une ampleur telle qu'elle contraint à une réorganisation des relations entre ces marchés. Comment y parviendra-t-on si le secteur agricole se refuse de plus en plus à appliquer les règles classiques de la concurrence et à laisser jouer les mécanismes classiques du commerce mondial? C'est cette question que nous nous proposons d'examiner dans la présente étude.

L'équilibre entre l'offre et la demande par le libre jeu d'une économie de marché est, dans le secteur agricole, faussé depuis des dizaines d'années par toutes sortes d'interventions. L'introduction d'un tel système d'économie de marché n'est pratiquement pas possible à l'heure actuelle pour plusieurs raisons qui seront encore examinées par la suite. De toute façon, les idées exposées par la suite partent du point de vue que les interventions gouvernementales dans le secteur agricole doivent être réduites à un minimum. La notion «organisation» des marchés agricoles mondiaux vise dans ce contexte la «mise en ordre» et non une organisation en tant qu'institution administrative.

Nous commençons l'analyse par celle du déséquilibre qui existe sur les marchés agricoles mondiaux. Ensuite les possibilités de cette «mise en ordre» des marchés agricoles mondiaux sont indiquées. Nous n'insisterons pas sur les pratiques qui se bornent à combattre les symptômes des déséquilibres. Nous proposerons au contraire des instruments nouveaux propres à éliminer les causes des déséquilibres et des contradictions.

Nous prendrons pour base les produits alimentaires qui occupent le centre des discussions internationales, mais les résultats de la présente étude pourront être étendus aux autres produits agricoles.

L'auteur désire exprimer ici ses remerciements pour la collaboration fructueuse qui lui a été assurée de la part de la direction générale de l'agriculture.

#### I. ETUDE PAR GROUPES DE PAYS

#### 1. CINQ GROUPES DE PAYS

Dans les relations actuelles entre les marchés agricoles nationaux, nous établirons une distinction entre les pays industrialisés et les pays non industrialisés (1). Toutefois, ces deux groupes principaux englobent des pays dont la production et le commerce extérieur présentent des structures entièrement différentes, ce qui restreint sensiblement la portée des résultats.

Plusieurs études fondamentales consacrées aux tendances et aux problèmes de l'économie mondiale souffrent d'une grave lacune du fait que les pays dont le degré de développement est analogue y sont rassemblés dans le cadre d'un seul groupe bien qu'ils occupent des positions très différentes dans le commerce mondial. Pour cette raison, nous adopterons une différenciation plus poussée en fonction du degré de développement.

Depuis les débuts de la théorie des étapes (au commencement du XIXe siècle), jusqu'à l'analyse moderne des stades de la croissance économique, différentes catégories permettant de répartir les pays par groupes, selon le niveau de développement atteint, ont été élaborées. Nous irons plus loin en groupant les pays en fonction de la position qu'ils occupent dans le commerce mondial de produits agricoles et, notamment, du rôle particulier qu'ils jouent en ce qui concerne l'origine ou le maintien du déséquilibre qui règne sur les marchés agricoles.

Dans le cadre d'une telle classification des pays, il sera opportun d'opérer les distinctions ci-après en fonction des marchés agricoles:

#### Cinq groupes de pays

1. Pays en voie de développement à économie statique

Niveau de développement bas

2. Pays en voie de développement à économie dynamique

> Niveau de développementassez élevé

4. Pays développés exportateurs de produits agricoles

Niveau de développement élevé

5. Pays développés industriels

Les pays des groupes 1 et 2 représentent les pays en voie de développement proprement dits (pays non développés, c'est-à-dire non industrialisés). Le groupe 3 comprend les pays du bloc oriental, qui, en majorité, ont déjà atteint un niveau de développement relativement élevé, et qui, pour une part, peuvent être classés parmi les pays développés, c'est-à-dire industrialisés. Les groupes 4 et 5 réunissent les pays développés ou très développés.

Nous esquisserons ci-dessous les caractéristiques des cinq groupes de pays et mentionnerons certains pays à titre d'exemples. Il n'est ni nécessaire ni opportun de «répartir» tous les pays entre ces cinq groupes et, par le fait même, de les classer. Dans le présent contexte, ce qui importe, ce n'est pas de classer les pays, mais de montrer clairement les positions fort diverses que les différents groupes de pays occupent dans le commerce mondial.

### 2. CARACTERISTIQUES DES CINQ GROUPES DE PAYS

# 1) Pays en voie de développement à économie statique

Ce groupe comprend entre autres le Népal, le Tanganyika et la Bolivie. Les pays de ce groupe se trouvent encore au stade d'où part le développement économique de tous les pays. Leur économie est statique en ce sens que des changements décisifs de la structure de la production n'y sont pas encore intervenus ou ne peuvent pas encore y être discernés. Bien entendu, il est possible qu'un certain esprit de développement s'y traduise déjà par des initiatives locales et que la production augmente. La société de ces pays doit être considérée comme traditionnelle dans la mesure où les éléments essentiels de formes anciennes de la structure sociale y sont encore conservés, et n'offrent pas des conditions propres à assurer un développement économique continu.

Habituellement, ces pays sont caractérisés par une agriculture peu évoluée (économie de subsistance) dont les budgets peuvent encore, dans une large mesure, être considérés comme «fermés» en ce qui concerne la production et la consommation. L'agriculture occupe la

<sup>3.</sup> Economies planifiées communistes

<sup>(1)</sup> Pour ce qui concerne l'appartenance des pays à l'un ou l'autre groupe, nous utilisons les critères établis par le GATT et les Nations unies.

plus grande partie de la main-d'œuvre active (environ 70%) et l'ampleur du chômage visible ou caché demeure considérable. La production industrielle et ses diverses branches font encore défaut. Lorsqu'il existe une tradition industrielle et commerciale de quelque ampleur, c'est la production artisanale qui prévaut. Le commerce local occupe une place relativement importante, mais le marché intérieur national n'est pas développé. Le taux de l'investissement est encore très bas (aux environs de 5% et même au-dessous). Les traits essentiels qui caractérisent une économie nationale n'apparaissent pas encore; le particularisme politique, l'autocratisme administratif régional, un développement insuffisant dans le domaine monétaire ainsi que dans ceux des capitaux et des transports entravent la formation d'un marché intérieur efficient. Malgré cela, il n'est nullement impossible que certains secteurs de la production ou certaines régions enregistrent une augmentation appréciable de la production. A ce stade de départ, cependant, la production nette globale et, par suite, le revenu par habitant ne parviennent pas à dépasser un certain plafond.

La structure de la société ne subit pas de changements profonds et reste intimement liée à la structure de l'agriculture. Les possibilités de promotion individuelle sont très limitées. La majorité de la population ne peut pas espérer une amélioration notable en matière de position sociale ou de niveau de vie, ni pour elle-même, ni pour ses propres enfants. En conséquence, l'esprit d'initiative fait défaut. Le changement de la structure socio-économique est un sujet tabou aux yeux de la classe dominante, et étranger tant à la pensée qu'à l'action des dominés.

En raison de leur structure, ces pays ne participent que dans une mesure très restreinte au commerce mondial et ils ne sont en mesure ni d'accentuer ni d'atténuer le déséquilibre qui existe sur les marchés agricoles mondiaux.

# 2) Pays en voie de développement à économie dynamique

Ce groupe comprend à peu près la moitié de tous les pays du monde (l'Inde, l'Egypte et la Colombie en sont des représentants typiques). Un certain nombre de ces pays sont déjà sur le point d'accéder au degré de développement supérieur du groupe 4.

Depuis les débuts de l'industrialisation sous la conduite de l'Angleterre, le stade de départ à caractère statique a été dépassé par un nombre de pays de plus en plus grand. On peut admettre que le processus de restructuration économique et sociale finira par s'étendre pratiquement à tous les pays. Il est souvent amorcé ou renforcé

par le contact avec le monde extérieur. L'internationalisation sans cesse croissante des intérêts politiques et économiques, à laquelle la naissance de grands blocs est également imputable, agit notamment dans ce sens. En tant que caractéristique essentielle de l'économie dynamique, la restructuration économique porte d'abord sur les secteurs économiques déjà existants, puis conduit à la formation de nouveaux secteurs. La diversification de la production s'accroît. L'agriculture est encore caractérisée par une prépondérance relative par rapport aux secteurs de l'industrie et du commerce. Cette prépondérance est révélée par la part de la main-d'œuvre agricole dans la main-d'œuvre globale (de 50 à 70% environ) ainsi que par la contribution de l'agriculture au produit national brut (40% environ) et aux exportations. Une caractéristique importante est l'augmentation du taux de l'investissement (10% environ). Les investissements s'étendent aux secteurs les plus divers selon les ressources en matières premières, les priorités nationales ou la structure du commerce extérieur. En général, cependant, les secteurs industriels acquièrent une importance croissante. A l'intérieur du pays, des régions économiques différentes se fondent en un marché de plus en plus homogène. La croissance économique dépasse les limites d'une économie statique et devient le but officiel de la politique économique.

Nous ne connaissons pas de pays où le processus de restructuration économique se soit effectué ou s'effectue sans un changement profond de la structure sociale. Toutefois, dans un certain nombre de pays, la restructuration sociale n'est encouragée ou admise qu'avec réticence et dans une mesure insuffisante, si bien que la croissance économique ne progresse qu'avec lenteur ou connaît d'assez longues périodes de stagnation. Une fois amorcé cependant, le processus de restructuration se poursuit de lui-même. Il est constamment soutenu par des impulsions provenant de l'extérieur. Toutefois aucune loi économique ne garantit la continuité du développement. En effet, après des succès initiaux, le durcissement de la structure sociale peut entraîner une stagnation économique à un niveau de développement plus élevé qu'au début paralyser ou étouffer le processus de restructuration économique pour une durée indéterminée.

Quelques pays de ce groupe sont vendeurs de produits alimentaires sur les marchés mondiaux et ne peuvent renoncer à ce rôle parce qu'il leur faut se procurer des devises. D'autres pays de ce groupe, beaucoup plus nombreux, renoncent à acheter sur les marchés mondiaux les produits alimentaires dont ils ont besoin. On peut trouver à cette attitude deux raisons sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement: en premier lieu, ces pays manquent des devises

nécessaires et, en second lieu, ils ne disposent pas de l'infrastructure indispensable, notamment en ce qui concerne les capacités de stockage, de transformation et de distribution. Il en va de même dans le cas des pays du groupe l.

# 3) Economies planifiées communistes

Parmi ces pays, plusieurs peuvent être considérés comme des pays industrialisés.

Tous ces pays présentent le caractère commun d'attribuer un rôle décisif à l'industrialisation pour la maximisation du taux de croissance de l'ensemble de l'économie. Conformément aux thèses du marxisme-léninisme, l'industrialisation bénéficie par principe d'une priorité absolue sur les autres secteurs de l'économie. Les pays, à l'industrialisation desquels les ressources naturelles en matières premières disponibles imposent certaines limites, agissent de même.

Le fait que l'industrie lourde joue un rôle prépondérant dans la croissance économique de ces pays n'est pas caractéristique de leur processus de développement. Elle a joué et joue encore un rôle similaire dans les pays industriels occidentaux. On peut en dire autant de la répartition des investissements entre les industries productrices de biens d'équipement et les industries productrices de biens de consommation. Au cours des dernières années, les proportions de l'URSS, qui détient un rôle directeur au sein du groupe, se sont rapprochées de celles des pays occidentaux.

Le développement de ces pays n'est pas non plus caractérisé par le fait que d'importants domaines de l'infrastructure ont été négligés afin de pouvoir mettre l'accent sur les investissements productifs de capital. Il s'agit là de caractéristiques qui ont également été typiques des pays des groupes 4 et 5 lorsqu'ils ont atteint des stades de développement analogues.

En revanche, à d'autres égards, et notamment du point de vue de l'agriculture, le processus de développement des économies planifiées communistes est totalement différent de celui des groupes 4 et 5. D'après des données fournies par ces pays eux-mêmes et selon des comparaisons internationales, la productivité de l'agriculture est relativement faible dans les principales économies planifiées communistes. L'agriculture mobilise une grande partie de la main-d'œuvre active. Il y a quelques années à peine, elle occupait en URSS plus de la moitié des personnes actives.

Il est fait appel à l'agriculture dans une mesure exceptionellement élevée en vue de la formation de capitaux destinés aux secteurs industriels. Parallèlement, la structure agricole est soumise à des changements abrupts. Dans l'ensemble, la valeur de la production agricole ne progresse guère et il se peut même que la production par habitant accuse une stagnation ou même une régression pendant d'assez longues périodes.

Les pays de ce groupe ne participent que dans une mesure restreinte au commerce mondial (11%). En dehors des relations commerciales qù'ils entretiennent entre eux, ils offrent de plus en plus irrégulièrement des produits alimentaires sur les marchés agricoles mondiaux. Compte tenu du revenu par habitant des plus développés de ces pays et de leur propre production, il existe dans ce groupe de pays une demande potentielle considérable de produits alimentaires qui continuera vraisemblablement à s'accroître. Il reste à voir si, vu l'insuffisance de l'auto-approvisionnement, cette demande sera couverte par des importations. Les prévisions de la FAO admettent formellement une telle éventualité. Plusieurs raisons permettent de penser que jusqu'à présent les pays du groupe 3 ont limité leurs importations nettes de produits alimentaires en provenance des autres groupes de pays. Outre la priorité attribuée aux importations de produits industriels, c'est surtout la rigidité des instruments de l'économie extérieure de ces pays (compensations bilatérales, équilibre de la balance des paiements pour une période donnée, contreparties en nature, tendances à l'autarcie, etc.) qui est responsable de cette attitude.

Au cours des dernières années, les pays du groupe 3 ont certes effectué des achats considérables sur des marchés importants du secteur des produits alimentaires, mais, dans l'ensemble, ils sont loin d'avoir épuisé ainsi leurs possibilités de demande. A l'avenir, il faudra aussi tenir compte du fait que, dans ces pays — bien que certains d'entre eux sont depuis des dizaines d'années exportateurs de certains produits — le problème de la sursaturation des marchés agricoles ne se posera pas avant longtemps.

4) Pays développés exportateurs de produits agricoles

Ce groupe comprend principalement des pays de la zone méridionale tempérée tels que, par exemple, l'Argentine, l'Uruguay, la République sud-africaine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Ces pays doivent être considérés comme des pays développés en raison de leur revenu par habitant relativement élevé et de leur programme de production. On peut constater que, dans plusieurs de ces pays développés exportateurs de produits agricoles, la contribution des secteurs non agricoles au produit national est considérable. La structure des exportations reflète cependant le caractère agricole des économies nationales de ce type.

En général, leur production agricole repose sur le fait que le sol et le climat offrent des conditions favorables. En outre, la dimension des exploitations est généralement avantageuse. L'application de techniques modernes de production, qui va de pair avec des investissements souvent considérables dans l'infrastructure rurale, confère à l'agriculture des pays de ce groupe une productivité extrêmement élevée.

Leur production agricole ne diminue pas sous l'influence de l'exode continuel de la main-d'œuvre agricole vers d'autres secteurs de l'économie. Elle continue au contraire à progresser.

Les pays de ce groupe offrent constamment des quantités de produits alimentaires de plus en plus grandes sur les marchés mondiaux. Comme ces pays ne peuvent pas conserver ou améliorer leur niveau de vie sans exporter leurs produits alimentaires, ils continueront à placer au premier plan leur désir d'écouler ces produits. Il en va de même en ce qui concerne les pays de ce groupe qui attachent une importance croissante à la diversification de leur production. L'augmentation de leurs importations de produits industriels, et notamment de biens d'équipement, provoque un accroissement de leurs besoins de devises, qu'ils désirent satisfaire en développant leurs exportations agricoles.

Ces pays n'achètent pas de quantités appréciables de denrées alimentaires sur les marchés mondiaux, car ils disposent tous pour de nombreux produits d'un auto-approvisionnement suffisant des points de vue de la quantité, de la qualité et de la diversité.

# 5) Pays développés industriels

Ce groupe comprend l'Amérique du Nord (1), les pays de la CEE, les pays de l'AELE et le Japon.

Trois générations ont travaillé à l'édification de l'industrie de ces pays. Bien que leur politique économique repose sur des conditions et des moyens différents, le processus de croissance des divers secteurs de l'industrie y a présenté des concordances surprenantes. Ils se sont certes spécialisés dans des branches différentes, par exemple dans la construction d'outils ou de machines, dans l'industrie chimique, dans l'industrie électrique, etc., mais, dans l'ensemble, les caractéristiques structurelles de leur croissance sont identiques. En ce qui concerne le revenu national, les investissements nets, le commerce extérieur et les liquidités internationales, les pays industriels évolués, ont accédé à des ordres de grandeur qui les mettent en mesure d'exercer une influence déterminante sur le cours ultérieur de l'économie mondiale. En ce sens, nous pourrons les qualifier de pays très développés.

Toutefois, la productivité de leurs secteurs industriels a devancé celle de l'agriculture, de sorte que ces pays se trouvent conduits, dans une mesure croissante, à transférer vers l'agriculture une partie du revenu des secteurs non agricoles. La production agricole se trouve ainsi non seulement stimulée par le progrès technique mais également par ce transfert et tend ainsi depuis quelques années à augmenter plus rapidement que la consommation. Il n'y a pas lieu de s'attendre à un changement de cette tendance et la saturation des marchés va s'aggraver.

Compte tenu de cette évolution, la situation des pays qui sont vendeurs sur les marchés agricoles mondiaux, particulièrement des pays de ce groupe, risque de devenir de plus en plus difficile. Ils feront tout ce qui est en leur pouvoir non seulement pour maintenir leur position sur les marchés mondiaux, mais encore pour l'amélioration. Ces efforts seront d'autant plus vains que la marge d'importation des pays importateurs de ce groupe, qui se classaient jusqu'à présent parmi les acheteurs les plus sûrs et les plus importants sur les marchés mondiaux de produits alimentaires, se rétrécira.

6) La position de l'agriculture dans l'économie des cinq groupes

Les pays à économie statique (groupe 1) sont caractérisés par le fait que la contribution de l'industrie transformatrice au produit national brut y est très peu importante. Elle n'est aussi réduite dans aucun des autres groupes.

Dans le groupe 2, qui réunit un très grand nombre de pays, la contribution de l'agriculture au produit national brut diminue tandis que celle de l'industrie de transformation augmente. La part de la main-d'œuvre agricole dans le nombre total des personnes occupées y est encore élevée.

Dans les économies planifiées communistes (groupe 3), la contribution de l'industrie de

<sup>(1)</sup> Le terme «Amérique du Nord» recouvre ici et dans la suite de la présente étude le Canada et les Etats-Unis.

# LA POSITION DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE NATIONALE DE QUELQUES PAYS DES CINQ GROUPES (1959-1960)

(en %)

Groupe - Pays	Contribution au prod	Contribution au produit national brut fournie par			
Groupe - 1 ays	l'agriculture	l'industrie de transformation	agricole par rapport à l'ensemble de la population active		
1. Tanganyika	59	7	80 - 90		
2. Thailande	36	14	84		
Colombie	36	16	-		
Inde	48	17 (1)	74 (2)		
3. Yougoslavie	26	44 (3)	_		
Hongrie	23	57 (³)	58		
URSS	21	53 (³)	48		
4. Argentine	22	22	25 (4)		
Nouvelle-Zélande	22	22	_		
5. France	10	37	23		
Canada	7	26 (¹)	17 (4)		
Allemagne (RF)	7	39	14		
Etats-Unis	4	30	8		

<sup>(1)</sup> Y compris l'industrie minière, le bâtiment et l'énergie.

Source: Statistiques nationales et Nations unies, Statistical Yearbook 1961, New York 1961.

transformation au produit national brut est importante, tandis que d'autres secteurs tels que le commerce ou d'autres services y participent dans une moindre mesure. On peut toutefois constater que dans presque tous ces pays l'agriculture continue à occuper plus de la moitié de la population active.

Dans les pays développés exportateurs de produits agricoles (groupe 4), la contribution de l'agriculture au produit national brut est sensiblement moins importante que dans les économies planifiées communistes. Au fur et à mesure du développement économique, l'agriculture de ces pays a constamment reculé devant les secteurs industriels. En Argentine, où l'agriculture occupe encore 25% environ de la main-d'œuvre active, les parts de l'agriculture et de l'industrie de transformation dans le produit national brut sont égales (22%).

Dans le groupe des pays développés industriels (groupe 5), l'agriculture passe nettement à l'arrière-plan tant sous l'aspect de sa contribution au produit national que sous celui de l'importance relative de la main-d'œuvre qu'elle occupe. Dans beaucoup de ces pays, ce processus de rétrécissement continuera à présenter une ampleur appréciable sans s'accompagner

nécessairement d'une régression de la production agricole. Il en va de même dans le cas du groupe 4.

Dans les groupes 2 à 5, l'importance du rôle joué par l'agriculture dans la formation du produit national et celle de la main-d'œuvre qu'elle occupe par rapport à l'ensemble de la population active diminue nettement chaque fois que l'on passe d'un groupe à un groupe supérieur. Par suite, toute augmentation ou diminution en valeur d'une certaine ampleur de la production agricole devrait avoir des répercussions bien plus graves sur le revenu national des pays en voie de développement et des économies planifiées communistes que sur celui des pays développés.

En dehors des produits des monocultures, les produits écoulés par les pays en voie de développement des groupes 1 et 2 ne représentent en général que des postes de faible importance et de qualités diverses. La part des exportations agricoles dans les exportations globales y est cependant relativement élevée.

En ce qui concerne les économies planifiées communistes (groupe 3), on manque de données

<sup>(2) 1956.</sup> 

<sup>(3)</sup> Y compris l'industrie minière.

<sup>(4)</sup> Estimation sur la base des statistiques nationales relatives à la période 1946-1954.

# LA PART DE L'AGRICULTURE DANS LES EXPORTATIONS DANS QUELQUES PAYS DES CINQ GROUPES (1960)

Groupe - Pays	Exportations de produits alimentaires	Autres exportations agricoles	Total	Exportations agri coles, en % de l'ensemble des exportations
	en milli	ons de \$		en %
. Tanganyika	51	78	129	84
2. Thailande	192	150	342	85
Colombie	346	15	361	78
Inde	433	151	584	44
3. <del>-</del>	-	-	-	-
4. Argentine	736	285	1 021	95
Nouvelle Zélande	46]	335	796	96
5. Canada	1 022	155	1 177	36
France	910	228	1 138	19
Allemagne (RF)	239	110	349	4
Etats-Unis	3 3 1 9	1 627	4946	26

Source: FAO, Trade Yearbook, Rome 1961.

comparables. Dans le cas de la Yougoslavie, la valeur des exportations agricoles s'élevait à 210 millions de dollars et représentait 47% de l'ensemble des exportations.

Les pays développés exportateurs de produits agricoles (groupe 4), sont caractérisés par le fait que leurs exportations se composent presque exclusivement ou, du moins, en majeure partie, de produits agricoles.

Dans les pays développés industriels (groupe 5), la part des produits agricoles dans les exportations est plus faible que dans les autres groupes de pays. Il faut cependant noter que la part des exportations agricoles varie sensiblement d'un pays à l'autre. Elle atteint 26% (sans l'économie forestière) en Amérique du Nord, mais ce pourcentage recouvre d'énormes quantités en valeur absolue.

#### 3. EN RESUME: IL EXISTE UN DESEQUILIBRE STRUCTUREL

Les pays en voie de développement à économie statique (groupe 1), ne participent qu'à peine au commerce mondial pour la plupart des produits. Les pays en voie de développement à économie dynamique (groupe 2), ne possèdent, malgré les exportations agricoles (matières premières) importantes de certains d'entre eux, pas les devises ou l'infrastructure qui leur permettraient de satisfaire leurs besoins alimentaires au moyen d'importations. Les

économies planifiées communistes (groupe 3), possèdent à la fois les devises et l'infrastructure nécessaires, mais, pour des raisons de politique économique, elles se contentent d'importer une partie seulement des produits alimentaires dont elles ont besoin. Pour la plupart des produits, les pays développés exportateurs de produits agricoles (groupe 4) n'ont pas besoin de procéder à des importations nettes. Les pays développés industriels (groupe 5) ont suffisamment de devises et une infrastructure appropriée pour maintenir ou accroître le volume de leurs importations, mais, pour diverses raisons ils sont amenés à laisser à leur propre agriculture le soin de couvrir une partie de plus en plus importante de leurs besoins alimentaires.

Les pays du groupe 2 qui exportent des produits alimentaires sont contraints de maintenir ces exportations même si leur propre approvisionnement en souffre. Dans l'intérêt de leur développement, ils ne peuvent renoncer aux devises rapportées par ces exportations. Il en va de même dans le cas des pays du groupe 3 qui exportent des produits alimentaires. Les pays du groupe 4 sont obligés de développer leurs exportations de produits alimentaires pour améliorer leur niveau de vie et promouvoir leur industrialisation. En dépit de l'importance relativement réduite de leur agriculture sur le plan intérieur - cette importance décroît au fur et à mesure du développement - les pays du groupe 5 pourraient s'efforcer d'augmenter leurs exportations de denrées alimentaires. Il en résulte, pour les cinq groupes de pays, un déséquilibre entre l'offre et la demande provoquée dans une large mesure par les différences structurelles que présentent le niveau de développement et le programme de production ou le commerce extérieur des divers pays. Dans l'ensemble, les tendances de marché qui en résultent sont telles que ce déséquilibre tendra davantage à s'accentuer qu'à s'atténuer.

# II. ETUDE PAR PRODUITS

1. LES PRODUITS ALIMENTAIRES EN TANT QU'OBJET D'ETUDE

Dans ce développement discordant du commerce agricole international, il existe cependant aussi des éléments qui ont pour effet d'améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande sur certains marchés de produits. Ces éléments ne sont pas les mêmes pour tous les produits, car les groupes de pays vendeurs et acheteurs varient selon les produits, de même que l'élasticité de la production et de la consommation.

Dans cette étude des divers marchés, nous nous limiterons aux produits alimentaires et, en particulier, aux produits qui se situent au centre des discussions internationales: céréales, viande de bœuf, produits laitiers, sucre et graisses alimentaires.

En valeur, comme le montre le tableau ci-dessous, les produits étudiés représentent le poste le plus important dans le commerce agricole mondial.

# COMMERCE MONDIAL DES PRODUITS AGRICOLES (1957-1959: chiffres annuels)

(en milliards de \$)

Produits alimentaires	
produits étudiés agrumes et autres fruits boissons tropicales, vin, tabac	11 1 5
Matières premières agricoles	5
Produits forestiers	5
Ensemble des produits agricoles	27

Source: Tableau établi d'après FAO, Agricultural Commodities Projections for 1970, Rome 1962.

Les produits agricoles sont généralement caractérisés par le fait que les échanges auxquels ils donnent lieu sur le marché mondial ne représentent qu'un pourcentage relativement minime de la production mondiale.

# EXPORTATIONS MONDIALES EN % DE LA PRODUCTION MONDIALE (1957-1959)

Sucre	33	
Graisses alimentaires	32	
Céréales	10	
Produits laitiers	7	
Viande de bœuf	4	

Source: Calcul d'après FAO, Agricultural Commodities Projections for 1970, Rome 1962.

On peut dire que les produits étudiés ici — notamment les céréales, les produits laitiers et la viande de bœuf — ne font pas l'objet d'un commerce très intense, car les pourcentages des exportations par rapport à la production sont plus élevés pour d'autres produits agricoles: dans le cas des boissons tropicales, par exemple, ils atteignent environ 70%, et davantage encore dans celui de nombreuses matières premières agricoles.

Dans les relations commerciales entre les groupes de pays, les produits jouent un rôle variable. Dans le cas de plusieurs produits tels que les céréales, la viande de bœuf et les produits laitiers, les échanges se limitent à peu de chose près aux pays développés (groupes 4 et 5). Un exemple opposé est offert par le riz, dont le commerce s'effectue surtout entre les pays non développés (groupe 2). Pratiquement, tous les groupes de pays sont vendeurs de graisses alimentaires d'origine végétale et animale, bien que les principaux acheteurs soient les pays industriels (groupe 5). Ce n'est que dans le cas du sucre que l'offre émane en majeure partie des pays non développés (groupe 2) et la demande, des pays industriels (groupe 5).

#### 2. ETUDE DE CHACUN DES DIVERS PRODUITS

Nous donnons ci-après un bref aperçu des marchés mondiaux des céréales, de la viande de bœuf, des produits laitiers, du sucre et des graisses alimentaires. Nous n'avons cependant pas l'intention d'analyser chacun de ces marchés. En ce qui concerne les tendances que l'évolution des marchés des produits agricoles a accusées jusqu'à présent, leur situation actuelle et leur évolution probable, il existe actuellement une documentation abondante, parmi laquelle l'analyse de la FAO (Agricultural Commodities Projections for 1970) mérite d'être expressément signalée.

En nous appuyant sur cette documentation, nous nous bornerons à esquisser ici un aperçu de la situation des relations entre les marchés des différents produits, ce qui nous permettra de dégager les différentes tendances en tenant compte du déséquilibre qui affecte ces marchés.

Céréales (1) - volume des échanges internationaux en 1961: 80 millions de tonnes

L'offre des pays du groupe 5 représente 65% des échanges effectués sur le marché mondial. Depuis de nombreuses années, par suite de certaines améliorations techniques, d'impulsions données à la production pendant et après la guerre ainsi que de l'incidence des subventions agricoles, l'accroissement de la production y est exceptionnellement élevé. Dans les autres groupes de pays, on observe également une augmentation constante de la production, notamment dans le cas de nombreux pays du groupe 2 qui jouissent de conditions de culture favorables et qui s'efforcent d'augmenter rapidement leur production quoique, en fait, le niveau actuel de la production y soit encore souvent très faible.

En dépit de l'accroissement de la population, la demande a stagné dans les pays développés. Dans l'avenir, la consommation de céréales fourragères pour la production de produits d'origine animale exercera vraisemblablement une grande influence. Dans les pays non développés, la demande n'a cessé de croître, mais cette évolution s'est déroulée d'une façon très inégale et à partir d'un niveau de consommation très faible.

Depuis un certain nombre d'années, sur l'ensemble des marchés internationaux de céréales, la production dépasse la demande, dont l'augmentation n'est nullement aussi forte. Il en résulte un accroissement important des stocks qui ont dépassé depuis longtemps un niveau raisonnable. En même temps, sous la pression de l'accroissement des stocks, l'utilisation des céréales à des fins non commerciales a été développée artificiellement.

Au cours des prochaines années une action pourra être exercée par quelques facteurs de stabilisation. Parmi ceux-ci, on peut citer notamment certaines restrictions de la production dans les pays développés du groupe 5, un besoin croissant de céréales fourragères dans les pays développés des groupes 4 et 5 et, enfin, l'augmentation de la consommation dans les pays non développés du groupe 2. La part des économies planifiées communistes (groupe 3) dans le commerce mondial des céréales n'a pas été importante. La république populaire de Chine a bien effectué des importations d'un volume non négligeable, mais, ce pays ayant déplacé ses efforts vers la production agricole, il n'y a guère lieu de compter sur ces importations. En ce qui concerne les autres pays de ce groupe, et en particulier l'URSS, la projection à long terme de leurs besoins permet de s'attendre à une augmentation des importations, mais sans aucune certitude.

Dans l'ensemble, compte tenu du déséquilibre déjà existant entre l'offre et la demande, ces facteurs de stabilisation sont d'une efficacité limitée. Ainsi, les livraison de céréales à caractère non commercial ont atteint 22 millions de tonnes en 1962, soit environ un tiers du volume des échanges internationaux. Il en résulte une restructuration du marché en fonction d'une clientèle commerciale et non commerciale. Une réduction de l'utilisation des céréales à des fins non commerciales accentuerait encore le déséquilibre du marché.

Les principaux preneurs commerciaux étaient en 1961:

- la CEE qui absorbe 14,9 millions de t = 20% des exportations mondiales
- le Royaume-Uni qui absorbe 9,3 millions de t = 13% des exportations mondiales
- le Japon qui absorbe 4,4 millions de t = 6,0% des exportations mondiales.

Le Royaume-Uni et le Japon ne peuvent remplacer les importations par leur production propre que dans une mesure restreinte. Le Royaume-Uni entretient des relations politiques et commerciales particulières avec ses principaux fournisseurs. Dans les pays de la CEE, en raison de l'importance relative de l'autoapprovisionnement et du fait que les engagements politiques et commerciaux envers certains autres pays fournisseurs sont moins fermes, les importations de céréales sont soumises à de notables fluctuations. En ce qui concerne l'avenir, on ne peut exclure la possibilité d'un fléchissement des importations nettes de blé, dû à l'accroissement de l'auto-approvisionnement, mais une telle régression pourrait éventuellement être compensée par une augmentation des importations de céréales fourragères.

Les principaux preneurs non commerciaux sont:

- le groupe de pays 3, qui absorbe 2,1 millions de t = 9.5% (p.ex. la Pologne, la Yougoslavie)
- les pays méditerranéens qui absorbent 4,5 millions de t = 20,5% (sans la Yougoslavie) - l'Asie qui absorbe 7,7 millions de t = 35%
- l'Amérique latine qui absorbe 3,8 millions de t = 17,3%
- l'Afrique au sud du Sahara qui absorbe 0,7 million de t = 3,2%, des exportations non commerciales, lesquelles s'élèvent au total à 22 millions de tonnes.

<sup>(1)</sup> Riz inclus.

Viande de bœuf (1) — volume des échanges internationaux en 1961: 3,5 millions de bovidés et 1 million de tonnes de viande de bœuf et de veau

En ce qui concerne la viande, les pays développés viennent en tête avec les deux tiers de la production et de la consommation; l'autre tiers revient aux pays non développés, qui totalisent environ les deux tiers de la population mondiale. Ces derniers, de même que les économies planifiées communistes ne participent au commerce mondial que dans une mesure négligeable. Les échanges internationaux, qui ne portent que sur 7% de la production, sont donc essentiellement l'apanage des pays développés. En ce qui concerne la viande de bœuf, les pays du groupe 5 totalisent 66% des échanges internationaux.

Les principaux fournisseurs sont l'Argentine et l'Uruguay. Depuis la fin de la guerre, l'Océanie prend une place de plus en plus importante dans le domaine des fournitures de viande. Certains pays européens tels que le Danemark, l'Irlande, les Pays-Bas, la Yougoslavie et même, maintenant, la France, offrent des quantités de plus en plus grandes. Les principaux acheteurs sont le Royaume-Uni, qui totalise près de la moitié des importations mondiales, et quelques autres pays d'Europe occidentale. Contrairement à leurs importations brutes, les importations nettes des États-Unis sont minimes.

Sur le marché mondial de la viande de bœuf, on ne constate pas pour le moment d'excédent structurel de l'offre. Si, par suite d'une vigoureuse expansion de la production, un tel phénomène devait un jour se produire, l'élasticité élevée de la demande de viande de bœuf par rapport aux prix permettrait de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande au moyen de modifications des prix. Le commerce mondial continuera à se dérouler principalement entre les pays développés (groupes 4 et 5). Dans une certaine mesure, les perspectives d'accroissement des importations des économies planifiées communistes (groupe 3) sont positives. Quant aux pays non développés, leur participation au commerce mondial demeurera peu importante au cours des prochaines années.

On a donc affaire à un marché relativement stable dont les pays non développés sont pratiquement exclus. Du côté de l'offre, l'exploitation du potentiel de production élevé de l'Océanie et de l'intensification de l'offre de la France et des Pays-Bas au sein de la CEE peuvent provoquer de profonds changements. Aux Etats-Unis également, la situation peut évoluer dans le sens d'un accroissement de la production

nationale, notamment en cas de relèvement des prix. Du côté de la demande, c'est surtout le comportement du Royaume-Uni qui sera décisif. Une modification de son système traditionnel d'importation telle que celle qui a été discutée dans le cadre des négociations relatives à l'adhésion de ce pays à la CEE transformerait la situation du marché.

Produits laitiers — volume des échanges internationaux en 1961 : 2,2 millions de tonnes de produits laitiers

Les pays vendeurs du groupe 5 totalisent à eux seuls 67% des échanges effectués sur le marché mondial. D'une manière générale, l'offre est caractérisée par une production en constante augmentation. L'incidence des subventions agricoles sur la production a en effet été particulièrement sensible dans le secteur des produits laitiers. De nombreux pays accordent des subventions importantes en faveur de l'exportation.

La demande est caractérisée par une consommation par habitant relativement élevée dans les pays développés. On ne peut guère tabler sur une expansion importante de la consommation dans ces pays. Dans les pays grands consommateurs de margarine, on pourrait encourager la consommation du beurre en abaissant le prix de ce produit.

Au demeurant, l'élasticité de la demande de produits laitiers par rapport aux prix est relativement faible. Une progression sensible de la consommation de lait, qui représente 30 à 40% de l'ensemble des produits laitiers, n'est guère probable. Les pays non développés demeurent généralement exclus du commerce mondial. Dans beaucoup de ces pays, la production nationale a augmenté moins rapidement que la population, de sorte que le niveau de la consommation a continué de baisser.

Au total, le commerce mondial des produits laitiers accuse un net excédent du côté de l'offre. Dans les pays développés, la consommation s'effectue à l'abri d'un protectionnisme rigoureux et à un niveau de prix surfait. En revanche, les cours du marché mondial ont baissé et, souvent, ils n'ont pas même atteint les coûts de production des meilleurs offrants.

En ce qui concerne l'avenir, on s'attend sur ce marché à un accroissement sensible de l'excédent d'offre. Les produits laitiers ont été incorporés dans une large mesure dans les programmes d'utilisation des excédents à des fins non commerciales.

On ne prévoit pas que le déséquilibre croissant qui, à l'avenir, affectera davantage encore le

<sup>(1)</sup> Y compris la viande de veau.

commerce mondial des produits laitiers puisse être compensé par une demande en provenance des économies planifiées communistes. Au cours des prochaines années, elles continueront de jouer un rôle négligeable en tant qu'importatrices. Peut-être quelques-uns de ces pays augmenteront-ils leur importation de beurre, tandis que d'autres, comme la Pologne, maintiendront leurs exportations.

Sucre - volume des échanges internationaux en 1961 : 18 millions de tonnes (sucre brut)

Au cours de ces dix dernières années, la production de sucre a un peu plus que doublé. Les pays traditionnellement exportateurs, notamment Cuba, n'ont cependant pas encore exploité les possibilités de développement de la production dont ils disposent. Dans l'avenir on ne pourra s'attendre qu'à des augmentations restreintes de la production des pays développés. En ce qui concerne les pays non développés, notamment en Amérique latine, il faut tabler sur un accroissement notable de la production.

Dans l'ensemble, la demande s'est considérablement accrue au cours des dernières années. Dans les pays industriels (groupe 5), on peut observer une nette saturation. Les pays non développés (groupe 2) ont accru leur consommation en même temps que leur production propre. Jusqu'en 1960, les économies planifiées communistes n'ont pas joué un rôle appréciable dans les échanges internationaux. Elles ont même une exportation nette d'un volume insignifiant, mais, en 1961, elles ont absorbé 4,7 millions de tonnes en provenance de Cuba (soit 77% des exportations de l'île). Bien qu'une certaine partie de ces achats ait été exportée, on voit combien ces pays peuvent modifier la situation du marché dès qu'ils s'ouvrent aux marchés mondiaux dans toute la mesure que le leur permettent leur demande potentielle et leurs liquidités internationales.

L'offre excédentaire importante qui a déterminé un certain moment la situation du marché mondial a été remplacée au cours des deux dernières années par un déficit généralisé. La situation politique à Cuba peut être considérée comme la cause principale de cette situation.

La production a diminué d'une façon considérable d'une part, d'autre part des conventions bilatérales avec l'URSS et les autres pays du bloc oriental vont empêcher le sucre cubain d'apparaître sur le marché mondial ou tout au moins en diminuer les quantités offertes et cela d'autant plus que ces pays sont devenus en réalité eux aussi déficitaires. On peut prévoir que, dans un avenir proche, la situation tendue se maintiendra jusqu'au moment où l'augmentation de la production dans les autres pays rétablira l'équilibre.

Matières grasses — volume des échanges internationaux en 1961:8,7 millions de tonnes (base graisse pure)

On enregistre aussi un accroissement continu de la production depuis des années dans le cas des graisses alimentaires. Cet accroissement est dû surtout aux Etats-Unis, et à de nombreux pays en voie de développement. Les années de guerre et la crise de Corée ont donné lieu à un développement particulièrement vigoureux de la production, qui a été très sensible pour les matières grasses animales, pour les sous-produits (suif, huile de poisson, de soja, de coton) et pour l'arachide dans la catégorie des huiles alimentaires. Simultanément, cependant, la consommation s'est accrue à peu près au même rythme. Cela est d'autant plus remarquable qu'une partie importante de la consommation de graisse qui, jadis, était absorbée par la production de savon, a maintenant été remplacée par des matières synthétiques. Dans de nombreux pays - notamment aux Indes, en Indonésie et en Argentine — l'accroissement de la consommation a provoqué une diminution des exportations. Ainsi, l'Inde, qui était jadis un pays traditionnellement exportateur, accuse maintenant des importations nettes. La part des sous-produits dans le commerce international s'est considérablement accrue (depuis 1953 environ) et la part prise par les pays en voie de développement dans le commerce international a considérablement décru. Pendant cette évolution, les prix abstraction faite de quelques périodes passagères de fortes fluctuations - ont fait preuve d'une remarquable stabilité, à l'exception des oléagineux fluides alimentaires (soja, arachides) qui ont manifesté une nette tendance à la baisse, ainsi que les sous-produits.

Parmi les économies planifiées communistes, la république de Chine notamment, après avoir procédé à des exportations assez importantes, bien que sa propre consommation par habitant soit très faible, a considérablement baissé ses ventes sur les marchés extérieurs. Dans l'ensemble cependant les pays du groupe 3 ont procédé, quoique dans une modeste mesure, à des importations nettes.

On a donc affaire à un marché relativement équilibré par rapport aux marchés des autres produits, bien que la situation ne soit nullement favorable en ce qui concerne certaines zones et certains marchés. Tandis que la consommation par habitant stagne dans les pays industriels, la production s'accroîtra encore considérablement, notamment aux Etats-Unis. En revanche, on s'attend dans les autres groupes de pays (sauf dans le groupe 3) à une expansion de la demande si vigoureuse qu'un excédent de l'offre n'est guère à craindre. Toutefois, on ignore lans quelle mesure l'accroissement de la

demande (groupes de pays 2 et 3) se manifestera sur le marché mondial ou si, au contraire, il sera couvert par une production nationale, pour l'expansion de laquelle ces pays engagent des dépenses croissantes. Dans ce contexte, il y a lieu de signaler que les Etats-Unis ont porté leurs stocks bien au-delà d'un niveau raisonnable et ont procédé depuis 1955 à des livraisons à caractère non commercial d'un volume considérable (notamment de soja).

#### 3. EN RESUME: LA STABILISATION EST INSUFFISANTE

En résumé, on peut constater que sur les marchés internationaux des produits alimentaires pris en considération dans la présente étude certains éléments tendent à améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande. Cependant, l'action de ces éléments est loin de rétablir l'équilibre sur certains de ces marchés ou, à fortiori, sur tous.

Là où se manifestent des tendances à la stabilisation, l'existence de diverses réglementations de la production et même de livraisons à caractère non commercial indique que les effets stabilisateurs n'émanent pas seulement des forces du marché, mais aussi, et dans une large mesure, d'interventions dans le fonctionnement du marché. De surcroît, l'élasticité de la demande par rapport au prix est faible sur la plupart des marchés, si bien que l'on ne peut s'attendre à une adaptation de l'offre et de la demande par l'intermédiaire du prix. On notera à cet égard que, dans un nombre de plus en plus grand de pays, l'élasticité de la demande tend à diminuer lorsque le revenu augmente.

Il faut enfin souligner que ce bref aperçu ne tient pas compte de l'interdépendance des marchés. Or, celle-ci agit nécessairement de telle sorte que l'amélioration de l'équilibre survenue sur le marché d'un produit donné peut être annihilée par un déséquilibre ou par des changements apparus sur des marchés d'autres produits. Cela est vrai aussi bien dans le cas des divers marchés de produits qui se situent à l'intérieur de groupes de produits tels que les céréales, la viande, les produits laitiers et les graisses alimentaires que dans celui des relations entre les marchés de ces groupes de produits. Un exemple typique est la production d'œufs à des prix faibles et l'offre de ces produits sur les marchés mondiaux, rendue possible par les livraisons non commerciales de céréales.

Si l'on considère dans leur ensemble les marchés étudiés, on aboutira à la conclusion que les tendances des marchés ne laissent entrevoir une stabilisation suffisante de ceux-ci ni pour la période actuelle, ni pour les prochaines années. On est au contraire frappé par la multiplicité des tendances qui provoquent ou accentuent le déséquilibre sur ces marchés.

# III. LE DESEQUILIBRE SUR LES MARCHES AGRICOLES MONDIAUX

L'étude par groupes de pays et par produits des relations actuelles entre les marchés agricoles a révélé qu'il existe entre l'offre et la demande un déséquilibre qui s'étend aux principaux marchés de produits alimentaires et aux cinq groupes de pays. Un examen attentif des marchés de produits alimentaires non étudiés ici et de ceux des matières premières agricoles y révélerait un déséquilibre analogue entre l'offre et la demande.

Les origines de ce déséquilibre remontent à la première guerre mondiale et à la crise agricole mondiale qui a suivi. Depuis lors, il est intimement lié au problème du rôle que l'agriculture a joué dans le développement économique des pays.

Avant d'étudier comment ce déséquilibre pourrait être éliminé à l'aide d'une organisation des marchés agricoles internationaux, nous allons en décrire les éléments.

#### 1. EXCEDENTS ET DISTORSION DES PRIX

# a) Excédents

Dans le cas d'un stockage normal, nous qualifierons d'excédents les produits qui, dans un
pays donné, sont offerts au prix intérieur et
qui, à ce prix, ne sont absorbés ni par la demande du pays intéressé, ni par celle d'autres
pays. Par conséquent, pour se faire une idée
du volume réel des excédents, il faut ajouter
les livraisons à caractère non commercial qui
ont été faites aux excédents d'offre provenant
de récoltes antérieures. Existant au début de
l'exercice en raison de la multiplicité des
méthodes utilisées pour influencer le marché,
il est extrêmement difficile de déterminer
l'ampleur que ces excédents revêtiraient effectivement s'il n'était pas recouru à ces méthodes.

Il faut tenir compte de cette circonstance lorsque l'on constate que quelques pays, notamment les Etats-Unis, ainsi que le Canada, l'Argentine et l'Australie, présentent depuis de nombreuses années des excédents considérables. Les excédents relatifs aux récoltes antérieures fournissent des indications intéressantes en ce qui concerne le blé et les céréales fourragères.

EXCEDENTS DE BLE ET DE CEREALES FOURRAGERES PROVENANT DE RECOLTES ANTERIEURES

EXISTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE

(en millions de t)

Pays	Céréales	1957/1958	1960/1961	1961/1962	1962/1963
Etats-Unis	Blé	24,7	35,8	38,4	35,5
	Céréales fourragères	44,4	68,0	77,0	65,4
Canada	Blé	19,9	16,3	16,5	10,6
	Céréales fourragères	6,6	4,6	4,5	2,8
Argentine	Blé	1,6	1,2	0,8	0,2
Australie	Blé	1,1	1,7	0,7	0,5

Source: FAO, La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, Rome 1963.

Jusqu'à présent, la formation d'excédents a essentiellement porté sur les denrées alimentaires stockables telles que, notamment, les céréales, ainsi que sur quelques matières premières agricoles telles que le coton.

Aux Etats-Unis, les frais de stockage et d'administration des excédents sont évalués à plus d'un million de dollars par jour. Au total, les excédents de froment stockés représentaient en 1962 près de 18% de la production mondiale. Selon les règles classiques de la concurrence, une diminution appréciable des prix, l'expansion de la demande qui en résulterait et une réduction de la production devraient éliminer ces excédents. Dans la pratique, cependant, les prix baissent sur de nombreux marchés sans que cela stimule la demande et restreigne la production dans une mesure correspondante. Des facteurs très divers, tels que, par exemple, la faible élasticité de la demande par rapport au prix et l'isolement considérable de la production agricole par rapport aux phénomènes de marché sont responsables de cette situation.

Il a toujours été constaté que, sous la pression de stocks de plus en plus importants, le comportement des pays excédentaires acquiert un caractère inéluctable. On peut en dire autant des utilisations à des fins non commerciales. Dans certains pays excédentaires, on a même vu entrer en vigueur des mesures de politique agricole qui ont eu pour effet de stimuler la production en même temps que l'utilisation d'excédents s'accroissait, ce qui a encore aggravé l'excédent d'offre.

Enfin, on ne peut nier qu'en Europe occidentale des signes avant-coureurs permettent de prévoir que des excédents apparaîtront sur plusieurs marchés de produits agricoles au cours des prochaines années. Il faut donc considérer que le problème des excédents agricoles caractérise la situation du marché de la plupart ou, du moins, des plus importants des pays des groupes 4 et 5.

# b) Distorsion des prix

Le protectionnisme agricole est responsable de la formation de capacités de production dont les coûts sont souvent surfaits par rapport aux coûts plus avantageux que supportent les vendeurs importants du marché mondial. La formation de ces capacités a également pour effet de rendre l'offre supérieure à la demande sur le marché intérieur. A l'aide de subventions, une partie de l'offre est écoulée sur le marché mondial à des prix faussés. La réduction de la demande d'importants pays importateurs qui résulte de l'accroissement de l'autoapprovisionnement et la pression accrue exercée par l'offre de nombreux pays du fait des subventions provoquent une distorsion importante des prix sur les marchés. Il n'est pas rare que ces prix tombent au-dessous du coût de production des meilleurs offrants.

Il en résulte une situation paradoxale: des produits agricoles sont produits à l'aide de subventions, mais, ultérieurement, il faudra de nouvelles subventions pour exporter une partie des mêmes produits. Nous avons affaire ici à un élément essentiel du déséquilibre qui affecte les marchés agricoles internationaux. Cet élément intéresse surtout les pays développés (groupes 4 et 5), mais il s'étend également aux autres groupes de pays. La vente sur le marché mondial n'est plus déterminée uniquement par le niveau des prix de revient; elle l'est aussi par les possibilités d'octroi de subventions à l'exportation que détiennent les pays exportateurs, ainsi que par la mesure dans laquelle ils sont disposés à faire usage de ces possibilités.

On peut se faire une idée approximative de la distorsion des prix en comparant, d'une part, les prix intérieurs de différents pays qui jouent un rôle important dans les domaines des exportations et des importations et, d'autre part, ces prix aux cours du marché mondial.

A.

(en dollars par t)

Pays exportateurs	Froment	Orge fourragère	Maïs	Avoine
Etats-Unis (1)	67	44	49	45
Canada (2)	51	42	· <b>_</b>	38
Argentine (3)	55	37	40	33
Australie (4)	59	_	-	_
France (5)	92	74	81	_
		ſ		ł.

B.

(en dollars part)

Pays importateurs	Froment	Orge fourragère	Mais	Avoine
Allemagne (RF) (5)	111	95	-	-
Ital ie	102 (5)	71 (6)	68 (°)	_
Pays-Bas (6)	98	81	-	_
Angleterre (4)	73	74	-	76
Danemark (7)	71	67	-	63

<sup>(1)</sup> National average support price.

Source: CEE, Marchés agricoles - Prix; direction générale de l'agriculture, Bruxelles.

Comparés à ces prix, les prix sur les marchés mondiaux CAF Rotterdam / Anvers pour la période du mois d'août 1962 jusqu'au mois de décembre 1963 étaient en moyenne pour les qualités les plus importantes environ:

La différence importante entre le prix indigène des pays industrialisés importateurs ayant une protection agricole et le marché mondial est frappante. A l'heure actuelle les prix de la plupart des produits (dans l'ensemble 85 à 90% de la production mondiale) sont subventionnés par les Etats et on constate sur les marchés de la plupart des produits un écart entre le prix national garanti et le prix sur le marché mondial.

#### 2. DEFICIT ALIMENTAIRE ET BESOINS

# a) Déficit alimentaire

En dépit des excédents existants, plus de la moitié de la population du globe souffre d'une alimentation trop peu variée ou insuffisante.

Si 1'on prend pour base une consommation quotidienne minimale de 2550 à 2650 calories par personne, d'après des données fournies par la FAO (World Food Survey, 1946), la situation se présentait comme suit au cours des années d'avant-guerre : la consommation était très inférieure à ce minimum dans des régions renfermant plus de la moitié de la population mondiale; elle était sensiblement supérieure au même minimum dans des régions groupant un peu moins du tiers de la population mondiale, et le reste de la population, (soit un sixième environ de la population mondiale) consommait à peu près le minimum. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, on a assisté à une aggravation de la situation alimentaire de la population mondiale que seule une partie de celle-ci a pu surmonter depuis lors. Des enquêtes récentes de la FAO (Third World Food Survey, 1963) indiquent que la situation ne s'est pas encore fondamentalement améliorée. C'est à peine si les pays en voie de développement ont pu retrouver le niveau insuffisant qu'ils avaient atteint avant la guerre. Environ 20% de leur population sont actuellement sous-alimentés et 60% environ souffrent de malnutrition.

<sup>(2)</sup> Initial payments.

<sup>(3)</sup> Prix de soutien.

<sup>(4)</sup> Prix garantis.

<sup>(5)</sup> Prix indicatifs dérivés - région la plus excédentaire - début de l'année agricole.

<sup>(6)</sup> Prix indicatifs - début de l'année agricole.

<sup>(7)</sup> Blé = prix minimum - orge et avoine = prix de base.

L'évolution future se caractérise par un accroissement sensible des besoins alimentaires. Dans l'hypothèse d'un niveau alimentaire constant, c'est-à-dire ne s'améliorant pas, selon les calculs de la FAO, l'indice de la consommation alimentaire (1958 = 100) devrait accuser une hausse de 41% d'ici 1975 du seul fait de l'accroissement de la population des pays en voie de développement. Cependant, si l'on admet que la consommation alimentaire de ces pays doit augmenter de 2,3% par an, on obtient le tableau suivant :

INDICES DES BESOINS POSSIBLES
DE PRODUITS ALIMENTAIRES EN 1975
(1958 = 100)

Ensemble des produits alimentaires	Produits d'origine animale	
179	221	
151	158	
	des produits alimentaires	

Source: FAO, Third World Food Survey, Rome 1963.

Le nombre des calories consommées ne suffit pas à rendre compte du problème mondial de l'alimentation. La part des protéines d'origine végétale, d'une part, et animale, d'autre part, dans la consommation de calories est un facteur tout aussi décisif. La consommation quotidienne normale est évaluée de divers côtés à 65 ou 80 grammes dont 7 à 40 grammes de protéine d'origine animale. Or, ce sont précisément les protéines animales qui font le plus cruellement défaut dans la plupart des pays.

Si l'on fait abstraction des produits de la pêche et de la chasse, on peut dire que les produits animaux sont le résultat d'une assimilation de produits végétaux. La formation d'une seule calorie secondaire d'origine animale nécessite un nombre considérable de calories primaires d'origine végétale. Par suite, si l'on convertit la consommation des denrées alimentaires des pays à ration alimentaire riche en calories ainsi que celle des pays à ration alimentaire pauvre en calories de façon à obtenir les calories primaires correspondantes utilisées pour l'alimentation et la production de produits transformés, on verra que la consommation de calories primaires accuse des différences considérables dans ces deux groupes de pays.

En plus des «combustibles» mesurés en calories, l'organisme humain a besoin d'autres éléments d'importance vitale telles les matières minérales, les vitamines, etc. Le manque de ces éléments et le déficit en calories primaires

et secondaires forment ensemble le déficit alimentaire. Ce déficit alimentaire accuse des différences considérables, non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps. Dans les calculs reflétant la situation alimentaire d'une région, cependant, l'addition de périodes de famine et d'abondance momentanée a pour effet que l'on peut aboutir à des moyennes indiquant un approvisionnement « suffisant ».

Le niveau nutritionnel de la population est déterminé par la consommation de calories, compte tenu des protéines végétales et animales, par l'équilibre de l'alimentation du point de vue de l'absorption d'éléments d'importance vitale, par la régularité de la nutrition et par l'adaptation de l'alimentation aux besoins et aux conditions de vie (enfants en bas âge, régions tropicales, etc.). Chacune de ces composantes peut être inférieure aux normes physiologiques et le niveau nutritionnel peut présenter ainsi un déficit alimentaire. Comme il est difficile d'établir des normes physiologiques définissant ce que l'on doit entendre par « alimentation suffisante » et de quantifier le niveau alimentaire réel, le déficit alimentaire est généralement exprimé sous la forme d'un déficit en calories (et en éléments d'importance vitale) bien que par sa nature même il soit en règle générale bien plus ample.

En résumé, il nous faut constater qu'actuellement dans les pays en voie de développement, les besoins physiologiques en denrées alimentaires ne peuvent être satisfaits qu'en partie par les productions nationales et les importations. Il n'est pas impossible qu'ils le soient moins encore dans l'avenir.

### b) Les besoins

Il faut opérer une distinction rigoureuse entre les besoins physiologiques et les besoins effectifs. Ces derniers, que nous qualifierons simplement de «besoins», sont déterminés par la demande qui apparaît et agit sur le marché ainsi que par son pouvoir d'achat. Dans beaucoup de pays non développés, ces besoins ne représentent qu'une fraction des besoins physiologiques.

Parmi les raisons de cet état de choses, il faut mentionner non seulement l'insuffisance du pouvoir d'achat, mais aussi certaines habitudes alimentaires inopportunes ou peu évoluées (y compris les tabous). En outre, dans les pays des groupes 1 et 2, une fraction importante de la consommation alimentaire est couverte par l'auto-production des particuliers. Tous ces facteurs restreignent la demande sur le marché intérieur. De plus, la pénurie de devises et la priorité accordée aux importations de produits industriels écartent du marché

mondial ces besoins qui, en tout état de cause, sont faibles par rapport aux besoins physiologiques.

Au fur et à mesure des progrès du développement économique, l'importance de l'autoapprovisionnement des particuliers ne cesse de diminuer. Lorsque le revenu par habitant augmente et que la division du travail s'accentue, leur demande s'accroît sur le marché intérieur, mais cet accroissement des besoins ne se traduit que partiellement par une augmentation correspondante du besoin d'importer. Cela est dû à l'augmentation de la production agricole, même au prix de coûts excessifs, à l'absence de communications entre les marchés intérieurs (infrastructure), à la priorité accordée à tendances d'autres importations, aux l'autarcie, etc.

Néanmoins, si l'on compare les périodes d'avant-guerre et d'après-guerre, on constate que les importations des pays non développés, par exemple leurs importations de céréales, ont augmenté dans des proportions sensiblement plus élevées que celles que l'on aurait pu attendre sur la base de l'accroissement relativement faible de leur revenu national.

IMPORTATIONS DE CEREALES DE L'AMERIQUE DU SUD, DE L'AFRIQUE ET DE L'ASIE

(moyenne annuelle)

(en millions de t)

Pays	1934-1939	1959-1960		
Amérique du Sud	1,3	3,5		
Afrique	1,3 0,6	3,4		
Asie	2,6	13,6		

Source: CEE, Marchés agricoles - Prix; direction générale de l'agriculture, Bruxelles.

Les principaux importateurs sont, en Amérique du Sud, le Brésil, en Afrique, l'Egypte, et, en Asie, l'Inde, le Japon et le Pakistan.

Dans l'ensemble, nous pouvons donc constater que la demande de produits alimentaires des pays des groupes l et 2 sur les marchés internationaux est loin d'atteindre le niveau qui serait souhaitable compte tenu du déficit alimentaire que ces pays accusent. Ils se trouvent amenés à restreindre leur besoin d'importations et adoptent ainsi, sur le marché mondial, un comportement analogue à celui de nombreux pays développés, bien que les restrictions que ces derniers apportent à leurs importations soient, pour l'essentiel, imputables à d'autres raisons — comme l'a montré l'étude par groupes de pays — et que la plupart d'entre eux n'accusent plus de déficit alimentaire.

3. EN RESUME : LE DESEQUILIBRE REVET UNE AMPLEUR MONDIALE

En résumé, nous aboutissons à la constatation que la plupart des pays des cinq groupes sont affectés par le déséquilibre qui règne sur les marchés agricoles internationaux. Pour une large part, les causes de cette situation résident dans les facteurs structurels des différents niveaux de développement des cinq groupes de pays. La situation est très différente selon les produits. On n'entrevoit cependant aucune possibilité de stabilisation profonde des marchés. L'instabilité de plusieurs d'entre eux tend à s'accroître.

Actuellement, en raison de la situation problématique de l'agriculture sur les marchés intérieurs et internationaux, les mécanismes traditionnels du marché sont dans une large mesure devenus inopérants sur le marché agricole mondial. Le prix ne joue plus un rôle suffisant pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande.

L'existence d'excédents, de distorsions de prix, d'un déficit alimentaire et d'une demande dont l'efficience est insuffisante, montre le caractère mondial de l'ampleur du déséquilibre.

L'action des subventions agricoles sur la production réduit les importations nettes de beaucoup de pays développés et fait que leurs productions nationales dépassent leurs besoins propres, de telle sorte que l'on voit apparaître des surplus dans un nombre croissant de pays. La participation au commerce mondial n'est plus déterminée uniquement par les avantages relatifs en matière de coûts, car elle l'est aussi par le volume des subventions que les pays sont disposés à imposer et peuvent effectivement imposer à leurs contribuables. Aux subventions à la production agricole s'ajoutent des subventions payées pour l'exportation d'une partie des produits. Il en résulte des distorsions de prix. Dans les pays non développés, il arrive que seule une faible partie déficit alimentaire soit couverte. Le caractère réduit de leurs besoins d'importer est déterminé par plusieurs raisons telles que le volume limité des liquidités internationales dont ils disposent et le manque de dynamisme et de communications qui affecte les marchés intérieurs (infrastructure).

Au cours des prochaines années, il faudra plutôt s'attendre à une accentuation qu'à une atténuation du déséquilibre. Selon toute vraisemblance, si on laisse les choses suivre leur cours, on verra un accroissement des excédents aller de pair avec une aggravation du déficit alimentaire.

# I. LES MOTIFS ET LES OBJECTIFS DE L'ORGANISATION

L'instabilité des marchés des divers produits agricoles, la distorsion des prix, la coexistence d'excédents et d'un déficit alimentaire, et la perspective de voir s'accentuer à plus ou moins brève échéance le déséquilibre d'origine structurelle et d'ampleur mondiale entre l'offre et la demande ont désorganisé le commerce agricole mondial à un point tel que les mesures isolées ou les démarches de certains pays demeurent sans effet. Dans ces conditions, une question s'impose : faut-il entreprendre une action internationale afin de réorganiser les relations entre les marchés agricoles mondiaux?

Avant de répondre à cette question, il faut en examiner une autre : les mécanismes naturels du marché, qui, traditionnellement, ont pour effet d'équilibrer l'offre et la demande, n'ont-ils pas déjà été rendus inopérants par toutes sortes d'interventions et une action internationale, qui entraînerait de nouvelles interventions, ne compliquerait-elle pas encore davantage la situation? Ne vaudrait-il pas mieux rétablir la concurrence pure et simple?

L'étude préliminaire des relations entre les marchés agricoles par groupes de pays et par produits et l'analyse du déséquilibre ont ce-pendant montré que les antinomies qui se manifestent dans les relations entre les marchés agricoles internationaux et le déséquilibre qui affecte ces marchés ont des racines profondes et diverses. L'immobilité des facteurs de production, la faible élasticité de l'offre et de la demande par rapport aux prix, les différences structurelles entre les groupes de pays intéressés et les oppositions d'intérêts qui en résultent montrent que le déséquilibre mondial des marchés agricoles est étroitement lié aux problèmes de croissance des pays et à leur politique agricole qui, pour une large part, se développe à l'écart de l'évolution du marché. Comme il a été démontré la réalisation d'une concurrence parfaitement libre n'est pas possible dans ces conditions. Ainsi apparaît la nécessité de procéder à la mise en ordre des marchés mondiaux agricoles d'une autre façon. Cette mise en ordre, nous l'avons appelée « organisation des marchés mondiaux agricoles ». Par celà il ne faut pas comprendre, comme il est déjà mentionné dans l'introduction, une organisation en tant qu'institution, mais une mise en ordre des marchés mondiaux agricoles à l'aide d'une action internationale des pays développés et des pays en voie de développement sur base d'accords à intervenir.

#### 1. LES MOTIFS D'UNE ACTION INTERNATIONALE

L'intérêt que portent tous les groupes de pays à l'élargissement des courants commerciaux constitue à lui seul un important motif capable de justifier une action internationale en vue de réorganiser les relations entre les marchés agricoles. Il en va notamment ainsi en ce qui concerne les pays développés industriels (groupe 5), dont les échanges industriels accusent une hausse constante et considérable. Cependant, il est apparu de plus en plus nettement, en particulier au lendemain de la seconde guerre mondiale, que le commerce agricole joue un rôle très important dans le développement du commerce industriel. L'histoire de la et intégrationniste commerciale politique moderne nous a fourni récemment un nombre incalculable d'exemples montrant que l'insuffisance des échanges agricoles freine les progrès de l'intégration du commerce industriel dans une mesure qui dépasse de beaucoup la valeur numérique des échanges agricoles. Sur le plan de la politique commerciale, on peut parler à juste titre d'un effet cumulatif exercé par le commerce agricole sur le commerce industriel.

Le même phénomène s'observe dans les relations commerciales entre les pays du groupe 5 et les autres groupes. Toutefois, l'effet commercial produit par les importations agricoles en provenance de pays dont le niveau de développement et les possibilités d'absorption de produits industriels sont plus faibles est naturellement moins sensible. Dans une certaine mesure, cette singulière interdépendance entre le commerce agricole et le commerce industriel caractérise aussi les relations commerciales avec les économies planifiées communistes (groupe 3). Il reste à voir si, en raison de leur demande potentielle de produits alimentaires qui correspond à un besoin, quelques-uns de ces pays exploiteront l'effet cumulatif des importations agricoles pour accélérer le retrait de ceux de leurs moyens de production qui sont engagés dans le secteur agricole et accroître leurs exportations industrielles. L'intensification du commerce agricole présente un intérêt particulier pour les pays non développés (groupe 2), car, pour la plupart d'entre eux, les exportations agricoles représentent la principale source de devises.

Les intérêts commerciaux des pays plaident dans leur ensemble en faveur d'une réorganisation du commerce agricole international. Cette réorganisation pourra bien entendu avoir une portée restreinte et se contenter de ne rétablir l'équilibre que dans la mesure nécessaire pour assurer le développement souhaité des échanges internationaux. En effet, il est indéniable que le déséquilibre des marchés agricoles mondiaux s'est constamment aggravé sans que cela ait provoqué une régression, ou même simplement une stagnation des échanges internationaux. Au contraire, ces derniers n'ont cessé de s'intensifier tandis que le déséquilibre s'accentuait. Cette constatation devrait suffire à modérer dès le départ l'espoir selon lequel des motifs de politique commerciale pourraient à eux seuls assurer l'élimination du déséquilibre des marchés agricoles mondiaux.

La politique d'aide aux pays en voie de développement contient elle aussi des motifs de réorganisation des marchés agricoles mondiaux, car elle vise à supprimer le déficit alimentaire qui constitue un obstacle au développement des pays des groupes 1 et 2. Il serait certainement opportun de mobiliser la demande de ces pays, non seulement pour favoriser leur développement économique, mais aussi pour combattre le déséquilibre des marchés agricoles mondiaux (bien que cela ne puisse cependant permettre de le contrôler), d'autant plus que les pays de ce groupe ont eux-mêmes intérêt à exporter des produits agricoles y compris sur les marchés qui accusent une offre nettement excédentaire. Les motifs de réorganisation des relations entre les marchés agricoles inhérents à la politique d'aide aux pays en voie de développement comportent aussi certaines limites dues au fait que l'expérience a montré que ce sont les échanges commerciaux entre les pays développés qui sont les plus intenses et qui présentent les taux d'accroissement les plus élevés. Même au sein des économies planifiées communistes (groupe 3), malgré tous les efforts qui ont été accomplis, il n'a pas été possible de parvenir à intensifier les échanges commerciaux entre des pays dont les niveaux de développement accusent de notables différences.

Le motif décisif demandant une action internationale en vue d'éliminer le déséquilibre des marchés agricoles mondiaux se situe sur un plan autre que celui de la politique commerciale et de la politique d'aide aux pays en voie de développement : le déséquilibre existant, le désordre dans lequel est tombé le commerce agricole mondial et leurs répercussions fâcheuses sur le commerce international sont incompatibles avec la tentative d'améliorer sur un plan mondial la coopération économiques. Depuis la seconde guerre mondiale, la coopération internationale a dépassé le cadre de la politique commerciale et même maintenant celui de la politique d'aide aux pays en voie de développepour s'intensifier et s'étendre à l'ensemble de l'économie mondiale. Elle procède de motifs d'ordre économique et politique. C'est uniquement pour cette raison que le monde

actuel n'admet plus que les relations entre les marchés agricoles mondiaux posent des problèmes de plus en plus complexes tels que la coexistence paradoxale d'excédents et de déficits alimentaires. Tous les pays, quelle que soit leur structure politique ou sociale, de même que les organisations internationales, considèrent que la solution de ces problèmes représente l'une des plus grandes tâches de notre époque. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de recourir à une action internationale en vue de la mise en ordre des marchés agricoles mondiaux.

#### 2. LES OBJECTIFS

Les considérations ci-dessus permettent déjà d'entrevoir quels doivent être les objectifs d'une telle mise en ordre (organisation). Ils tendent à éliminer le déséquilibre qui affecte les marchés agricoles mondiaux.

Ces objectifs comportent notamment l'élimination des excédents et la lutte contre le déficit alimentaire. Parallèlement, il faudra supprimer des distorsions de prix sur les marchés internationaux. Ce n'est pas uniquement dans les pays non développés des groupes 1 et 2 qu'il est nécessaire de promouvoir la consommation, mais aussi dans les pays développés industriels et exportateurs de produits agricoles (groupes 4 et 5). La possibilité de participer à l'organisation des marchés agricoles mondiaux devrait être ouverte aux économies planifiées communistes (groupe 3). Dans le domaine des relations entre les pays développés eux-mêmes, il existe une demande potentielle considérable reposant sur un pouvoir d'achat réel. Enfin, l'offre de produits agricoles devra être incluse dans la nouvelle réglementation des relations entre les marchés agricoles mondiaux. Toute tentative visant à résoudre les problèmes des marchés agricoles mondiaux sous la pression d'une offre non adaptée à l'évolution de la demande est vouée à l'échec étant donné qu'elle ne vise pas l'établissement d'un équilibre à long terme sur ces marchés.

#### II. LA NATURE DE L'ORGANISATION

#### 1. SOLUTIONS INAPPLICABLES

Quelle doit être la nature d'une telle mise en ordre (organisation) du marché agricole mondial si l'on veut qu'elle atteigne l'objectif visé, autrement dit, qu'elle ait pour effet d'éliminer ou du moins de corriger fondamentalement et durablement le déséquilibre entre l'offre et la demande? Pour répondre à ces questions, il faut examiner dans quelle mesure diverses solutions d'une plus ou moins grande ampleur pourraient être appliquées.

La solution consistant à créer une organisation politique mondiale suffisamment en mesure d'agir à laquelle adhéreraient les pays des cinq groupes serait certainement celle qui aurait la plus grande ampleur et qui se révélerait la plus efficace à long terme. Une telle organisation présupposerait non seulement une détente politique généralisée et, de ce fait, un aplanissement du conflit Est-Ouest, mais aussi une harmonisation à l'échelle mondiale des intérêts politiques en présence et leur orientation dans le sens d'une solution commune des problèmes économiques mondiaux. On pourrait ainsi réduire considérablementles dépenses militaires qui représentent le plus important des postes qui grèvent les budgets non seulement des nations les plus importantes, mais aussi d'autres pays, et rendre des crédits disponibles. Conjointement avec les possibilités multiples qu'offrirait une action concertée, cela permettrait d'éliminer le déséquilibre des marchés agricoles mondiaux. De plus, on verrait disparaître des problèmes économiques restés jusqu'à présent sans solution qui résultent des disparités structurelles entre les cinq groupes de pays. Sur la base d'une vaste redistribution des revenus nationaux à l'échelle mondiale, il serait en effet possible de réorganiser la division internationale du travail et, parallèlement, le commerce mondial dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie. Enfin, on pourrait rapprocher les niveaux de développement de tous les groupes de pays bier davantage qu'actuellement. Une solution d'une telle envergure n'est cependant pas réalisable en ce moment.

Si l'on fait abstraction de cette solution, on peut imaginer une solution moins ample mais efficace à long terme, qui consisterait à appliquer une politique économique mondiale. Sans doute une telle politique ne serait-elle pas en mesure de rapprocher les niveaux de développement des groupes de pays comme cela pourrait se faire dans le cadre d'une communauté politique à l'échelle mondiale. Elle permettrait néanmoins une large harmonisation des intérêts économiques des pays intéressés. Elle dépasserait en particulier le cadre des limites actuellement imposées au champ d'action et aux résultats de la politique commerciale internationale. Le déséquilibre qui affecte les marchés agricoles mondiaux pourrait ainsi être éliminé à l'aide d'une coordination mondiale des instruments et des mesures de la politique économique. Les efforts communs visant à accroître la consommation et les importations nettes des pays des groupes 1 et 2, la matérialisation de la demande que les pays du groupe 3 ont, jusqu'à présent, tenue dans une large mesure à l'écart des marchés mondiaux, et l'adaptation de la production des pays des groupes 4 et 5 à la nouvelle situation du marché mondial aboutiraient à la formation d'un équilibre se situant à un niveau sensiblement plus élevé non seulement de la consommation mondiale de produits agricoles, et notamment de denrées alimentaires, mais aussi des échanges mondiaux relatifs à ces produits. Une telle solution présuppose cependant elle aussi une large détente politique entre les principaux pays des cinq groupes. Aussi n'est-elle pas encore applicable actuellement mais peut-être réalisable pour les générations futures.

#### 2. SOLUTIONS ORIENTEES VERS LE MARCHE AGRICOLE

L'assainissement des marchés agricoles mondiaux exige une solution qui, compte tenu de son ampleur et des conditions politiques à réunir, soit réalisable dès à présent, qui tende spécifiquement à rétablir l'équilibre sur ces marchés et qui, à cet effet, soit orientée vers le marché. Comparativement aux plans de création d'une organisation politique mondiale suffisamment en mesure d'agir, ou de coordination de la politique économique mondiale, qui ne sont pas encore réalisables, une telle solution, qui consisterait à organiser les marchés agricoles internationaux, aurait une portée nettement plus restreinte. Elle dépasserait cependant largement le cadre des mesures isolées qui ont été appliquées ou discutées jusqu'ici en vue de combattre certains symptômes du déséquilibre qui règne sur les marchés agricoles mondiaux.

Des mesures d'organisation des marchés agricoles mondiaux exigent des efforts internationaux à l'échelle mondiale. En raison de la nature du déséquilibre, de telles mesures ne peuvent se limiter au processus des échanges (prix, interdépendance des marchés des différents produits, etc.). L'organisation devra s'étendre à la production et à la consommation. Elle intéressera donc à la fois le commerce agricole et la politique agricole des pays intéressés. Pour la réaliser efficacement, il faudra créer de nouveaux instruments dont l'action soit parfaitement adaptée aux particularités du déséquilibre des marchés agricoles mondiaux.

En outre, l'organisation des marchés agricoles mondiaux ne sera efficace que si elle englobe un nombre maximum de pays dans chacun de ces groupes. Même si ces mesures n'intéressent au début que les pays des groupes 1 et 2 et 4 et 5, elles devraient être telles que le groupe 3 puisse s'intégrer ultérieurement sans difficulté dans l'organisation.

Enfin, ces mesures devront s'étendre à tous les produits agricoles négociables, qu'ils soient destinés à la consommation (p.ex. beurre et graisses végétales) ou à la production (p.ex. blé, maïs, sucre). C'est la seule façon d'empêcher les déséquilibres de se déplacer

du marché d'un produit vers celui d'un autre produit. Cela ne veut pas dire que la forme et le contenu de l'organisation des marchés agricoles mondiaux devront être les mêmes pour tous les produits. Au contraire, il faudra tenir pleinement compte des particularités de chacun des différents marchés de produits.

Une telle organisation des marchés agricoles mondiaux exige une base. Comme nous l'avons déjà dit, actuellement, il ne semble pas que cette dernière puisse être trouvée dans une politique économique mondiale ou même dans une organisation politique mondiale suffisamment en mesure d'agir. En revanche, une base pourrait être tirée du fait que les pays des groupes 2 à 5 participent au marché agricole international et qu'il paraît possible de coordonner leurs intérêts, qui sont déterminés par des facteurs structurels. La solidité de cette base dépendra de la mesure dans laquelle on parviendra à harmoniser les intérêts.

# III. LA PORTEE DE CETTE ORGANISATION DU POINT DE VUE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

Il ne fait aucun doute qu'en supprimant les contradictions et les déséquilibres existants la réorganisation des relations entre les marchés agricoles mondiaux aura une incidence favorable sur le développement de l'économie mondiale. L'importance de l'agriculture pour le développement de l'ensemble de l'économie des pays, d'une part, et de leurs relations économiques mutuelles, d'autre part, suffit à expliquer cet heureux effet.

Comme il ressort de ce qui précède, cette constatation vaut aussi bien pour les pays développés que pour les pays non développés. Dans les premiers, l'agriculture pose des problèmes dont la portée économique devient de plus en plus sensible et dont l'acuité politique n'est pas sans présenter une certaine analogie avec celle des problèmes des minorités. Dans les seconds, l'agriculture occupe de toute façon une position prépondérante dans le cadre de l'ensemble de l'économie; la part des exportations agricoles dans le volume total des exportations de ces pays est considérable. Au demeurant, la crise économique mondiale de 1929-1932 a déjà montré que les relations entre les marchés agricoles exercent une influence considérable sur l'économie mondiale. Aujourd'hui, alors que la situation a subi des modifications sensibles, cette influence agit non seulement sur le développement conjoncturel des pays mais aussi sur le processus structurel de leur croissance.

En ce sens, la réorganisation des relations entre les marchés agricoles mondiaux favorisera

le développement des pays si elle tient suffisamment compte de leurs intérêts. Il faut cependant se garder d'en attendre une solution du problème des pays en voie de développement. Ce problème est très vaste et, comme le montrent les expériences des pays développés, il faudra plusieurs générations pour le résoudre.

1. PREVISIONS RELATIVES AU DEFICIT EN CAPITAL ET AU COMMERCE EXTERIEUR DES PAYS EN VOIE DE DE-VELOPPEMENT

Pour élucider ce point, nous examinerons successivement la participation des pays non développés au commerce mondial et l'accroissement de leur dette extérieure; puis nous présenterons des prévisions concernant leurs besoins et leur déficit en capital, ainsi que l'évolution possible de leurs exportations et de leurs importations.

Les données relatives à 1970 reproduites dans les tableaux qui suivent ne présentent, malgré les soins qui ont été apportés aux multiples calculs, qu'un caractère d'hypothèse au sujet de l'évolution possible d'ici 1970. Trop de facteurs qui ne peuvent être estimés correctement influencent ces prévisions. Ceci vaut, bien entendu, dans une mesure encore plus forte pour les données concernant l'année 1980; celles-ci peuvent être considérées uniquement comme une présentation assez imprécise de ce qui pourrait se produire.

# 1) Participation au commerce mondial

Au cours de ces dix dernières années, les échanges internationaux ont augmenté de 95%. On peut prévoir qu'ils s'accroîtront de 79% pendant la décennie en cours (1960-1970) (on trouvera des détails sur les calculs correspondants dans le tableau no. 1 de l'annexe). En se fondant sur les prévisions établies plus loin en ce qui concerne l'évolution des exportations des pays non développés, on obtient les pourcentages de participation suivants.

EVOLUTION POSSIBLE DE LA PARTICIPATION DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT AU COMMERCE MONDIAL

	1960	1970	(1980)
Commerce mondial (en milliards de dollars) Exportations des pays en voie de développement	125	224	(401)
(en %)	25	21	(17)
Importations des pays développés (en %)	26	24	(23)

La diminution des pourcentages des pays en voie de développement s'accompagne d'un accroissement des pourcentages des pays industriels et même de certains pays exportateurs de produits agricoles et de certaines économies planifiées communistes.

### 2) Accroissement de la dette extérieure

L'excédent des importations des pays en voie de développement par rapport à leurs exportations atteint un montant total de 20 milliards de dollars au cours de la décennie 1950-1960. Il faut ajouter à cette somme un montant

d'environ 13 milliards de dollars représentant des paiements d'intérêts et des remboursements de crédits. Toutefois, la dette extérieure de certains de ces pays a été plus élevée autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle s'est trouvée réduite du fait de la guerre, de la disparition des régimes coloniaux et la hausse des prix du marché mondial pour certains produits ou pendant certaines périodes. Actuellement, un nouvel accroissement de la dette extérieure s'annonce. A cet égard, une comparaison entre le déficit de la balance commerciale plus les paiements d'intérêts et les remboursements de crédits, d'une part, et les entrées de capitaux (afflux de capitaux). d'autre part, est révélatrice.

# BALANCE COMMERCIALE, PAIEMENTS D'INTERETS, REMBOURSEMENTS DE CREDITS ET AFFLUX DE CAPITAUX DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT (\*)

(en milliards de dollars)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Balance commerciale	+ 0,8	- 0,1	- 3,9	- 1,1	- 0,7	- 1,7	- 2,6	- 4,2	- 4,4
Paiements d'intérêts et dividendes	- 1,2	-1,4	- 1,1	- 1,1	- 1,2	- 1,3	-1,4	-1,4	- 1,4
Total	- 0,4	<b>-</b> 1,5	<del>-</del> 5,0	- 2,2	1,9	- 3,0	- 4,0	- 5,6	- 5,8
Afflux de capitaux	+ 0,4	+ 1,0	+ 4,3	+ 1,0	+ 1,9	+ 3,0	+ 4,9	+ 5,5	+ 5,9

<sup>(1)</sup> Sans le bloc oriental et les principaux pays producteurs de pétrole.

Source: GATT, International Trade 1960, Genève 1960.

Dans ces pays, l'afflux de capitaux en provenance de l'étranger a évolué à peu près de la même façon que le déficit de la balance commerciale, les paiements d'intérêts et les remboursements de crédits. Pour cette raison leurs réserves brutes d'or et de devises sont restées sensiblement au même niveau (un peu au dessus de 12 milliards de dollars).

Les dons représentent un tiers environ de l'apport de capitaux, si bien qu'un net accroissement de la dette extérieure se dessine pendant la période considérée. Les investissements privés ont été inférieurs aux paiements d'intérêts et aux remboursements de crédits.

# 3) Besoins et déficit en capital : essai de prévision

Le calcul des besoins en capital (input) repose sur un coefficient supposé de capital (rapport input-output) et sur un accroissement supposé du produit national (output) pouvant être considéré comme un objectif susceptible d'être atteint par le développement de ces pays. Cette méthode de calcul est parfaitement valable dans le cas des pays industriels où, pour certaines raisons, le coefficient de capital est très souvent constant. Dans celui des pays en voie de développement, dont le coefficient de capital n'est nullement constant, on ne peut l'appliquer qu'avec certaines réserves.

De plus, les possibilités d'absorption de capitaux des pays en voie de développement sont parfois étroitement limitées. Parmi les facteurs relatifs à l'input, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée constitue souvent pour ces pays le handicap le plus difficile à surmonter. Ainsi s'expliquent l'importance que revêt pour eux l' « investissement humain » et les délais relativement longs qu'exige leur développement économique et social.

Les données ci-dessous sont un résumé des résultats de calculs sur les détails et les méthodes desquels on trouvera des renseignements dans le tableau n. 2 de l'annexe.

EVOLUTION POSSIBLE DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT (EN PRIX 1960)

	1960	1970	(1980)
Population (en milliards d'habitants)	1,2	1,5	(1,8)
Revenu national (en mil- liards de dollars	145	245	(449)
Produit national brut (en milliards de dollars)	165	278	(510)
Revenu national par ha- bitant (en dollars)	121	168	(252)
Besoins nets en capital (en milliards de dollars)	20,8	49,2	(99,5)
Epargne nette (en milliards de dollars)	11,6	28,6	(72,9)
Déficit de capital (en milliards de dollars)			
<ul> <li>pour un coefficient de capital égal à 3,0</li> </ul>	9,2	20,6	(26,6)
- pour un coefficient de capital (à partir de 1970) égal à 2,5	9,2	12,4	(10,0)

Source: Voir le tableau n° 2 de l'annexe (note 5).

Les données (1) relatives aux besoins futurs en capital de ces pays établies par W. Hallstein, P.N. Rosenstein-Rodan et B. Fritzsch coïncident dans une large mesure avec les chiffres ci-dessus. Les deux séries de chiffres proposées en ce qui concerne le déficit probable en capitaux peuvent être considérées comme les limites supérieure et inférieure de l'évolution possible.

L'évolution prévue ici ne repose nullement sur des objectifs de développement trop optimistes. Ainsi, par exemple, le revenu par habitant de ces pays s'élèverait à un peu moins de 170 dollars en 1970. Or, dans les régions industrialisées de l'Occident, le revenu par habitant dépasse déjà 1500 dollars. L'écart entre les revenus par habitant ne s'amenuiserait guère au cours de cette période.

Il est difficile d'évaluer avec certitude le niveau du coefficient de capital dans les pays non développés. Un coefficient supérieur à 3 élèverait encore le plafond du déficit en capital. Il en irait de même si l'épargne diminuait. En tout état de cause de nombreux plans de développement présentent des taux d'épargne identiques et même supérieurs.

Il est intéressant de comparer le déficit en capital calculé avec l'évolution possible du produit national brut dans les pays industriels occidentaux, laquelle déterminera l'aide que ces pays consentiront plus tard aux pays en voie de développement (voir tableau no. 3 de l'annexe).

EVOLUTION POSSIBLE DU DEFICIT EN CAPITAL
DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT
PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT
DES PAYS INDUSTRIELS OCCIDENTAUX
(données de l'OCDE)

	1960	1970	(1980)
Produit national brut des pays industrialisés (en milliards de dollars)	879	1 276	(1855)
Déficit en capital des pays en voie de déve- loppement (en milliards de dollars)			
- coefficient de capital = 3,0	9,2	20,6	(26,8)
- coefficient de capital à partir de 1970 = 2,5	9,2	12,4	(10,0)
Déficit en capital par rapport au produit na- tional brut (en %)	1,1 1,1	1,6 1,0	(1,4) (0,5)

Le déficit en capital, dont l'accroissement, d'après les calculs précédents, devrait être relativement élevé, reste donc dans le cadre du pourcentage du produit national brut des pays industriels qu'il représente actuellement.

# 4) Evolution des exportations et des importations : essai de prévision

Nous reproduisons ci-dessous les résultats des calculs relatifs à l'évolution possible des exportations et des importations des pays en voie de développement. Différentes méthodes de calcul ont été appliquées afin d'obtenir des ordres de grandeur réalistes (on trouvera des détails à ce sujet dans le tableau n.7 de l'annexe).

L'évolution des exportations pourrait donc bien ne pas être plus favorable qu'au cours des dix dernières années. Selon les prévisions de la FAO, un léger fléchissement de la tendance accusée par la croissance paraît même probable. Toutefois, les exportations de produits agricoles représentent plus de 60% de l'ensemble des exportations des pays en voie de développement (sans le bloc oriental) à destination des autres pays du monde.

Bien qu'ils reposent sur des méthodes différentes, les calculs relatifs à l'évolution des importations aboutissent à des ordres de grandeur comparables. On peut en dire autant des prévisions relatives aux importations établies en fonction des exportations et de l'aide financière (voir tableau no. 6 de l'annexe). De nombraux éléments corroborent la probabilité

<sup>(1)</sup> Besoins annuels en capital pendant la décennie en cours : environ 30 milliards de dollars.

# EVOLUTION POSSIBLE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

(en milliards de dollars)

	1960	1970	(1980)
Exportations			
1. Tendance comme pen- dant la période 1950- 1960	31	46	(68)
2. La même, corrigée en fonction des prévi- sions de la FAO	31	38	(51)
Importations			
3. Tendance comme pen- dant la période 1950- 1960	33	55	(93)
4. Elasticité selon Che- nerey	33	51	(85)
5. Selon 1 + aide finan- cière	37	58	(81)

de ces chiffres, pour autant du moins qu'il est fait abstraction des crises politiques et économiques éventuelles.

2. LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT: UN PROBLEME A LONG TERME

Ainsi, du point de vue des échanges avec l'étranger, l'accroissement de l'endettement des pays en voie de développement et l'aggravation future de leur déficit en capital sont un reflet des problèmes fondamentaux auxquels ils ont à faire face. On peut donc se demander si l'augmentation des exportations de ces pays n'apporterait pas une solution à leurs problèmes. Ceci n'est possible que dans certaines limites. Le financement des besoins d'importations au moyen d'une augmentation des exportations ne pourra se faire que partiellement. C'est ce qui ressort du modèle ci-dessous, qui a pour objet de montrer les proportions que la situation peut prendre à l'avenir (pour plus de détails, voir le tableau no. 8 de l'annexe).

Accroissement annuel possible des exportations de produits alimentaires des pays en voie de développement entre 1960 et 1970 = 2,1 milliards de dollars

Accroissement des exportations de produits alimentaires de ces pays nécessaire pour financer leurs importations entre 1960 et 1970 = 7,2 milliards de dollars

Insuffisance possible des exportations (produits alimentaires) = 5,1 milliards de dollars

Même si l'on multipliait par deux l'accroissepossible des exportations, cela n'apporterait aucune solution de principe au problème des pays en voie de développement. Dans le cas des matières premières agricoles et d'autres produits d'exportation, le gouffre qui sépare les possibilités d'exportation et le besoin d'importations est encore plus profond : environ 12 milliards de dollars en 1970. Les efforts déployés actuellement ou à l'avenir en vue d'arriver à une stabilisation des prix pourraient améliorer la situation. Abstraction faite de ce qu'une augmentation aussi importante des exportations — même si elle apparaît hautement souhaitable — semble difficilement réalisable au cours des prochaines années et cela pour diverses raisons, l'absorption d'un accroissement hypothétique d'exportations d'une telle ampleur provoquerait des difficultés dans les pays industriels. Atitre d'exemple, les importations de produits alimentaires de la CEE s'élevaient au total à 6,5 milliards de dollars en 1960. Les importations en provenance de pays non-membres de l'AELE et autres que ceux d'Amérique du Nord atteignaient 3,7 milliards de dollars. En d'autres termes, une réforme fondamentale de la protection extérieure et de l'évolution des importations de la CEE - ainsi que des autres pays développés - améliorerait certes la situation de la balance des paiements des pays en voie de développement, mais elle ne résoudrait pas leurs problèmes.

Compte tenu de la dimension du problèmes des pays en voie de développement ainsi que de l'écart énorme qui sépare le niveau de développement des pays non développés de celui des pays développés et détermine cette dimension, une organisation des marchés agricoles mondiaux ne pourra constituer qu'un pas dans le sens d'une solution à long terme de ces problèmes.

# IV. LES METHODES DE L'ORGANISATION

1. DEGRES ET FORMES FONDAMENTALES DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE

La suppression progressive des entraves au commerce au lendemain de la deuxième guerre mondiale s'est heurtée avec le temps à la résistance croissante de certains pays qui ne voulaient pas faire de nouvelles concessions à cause de leur balance des paiements et de leur situation concurrentielle. Une intégration plus poussée des marchés a alors permis à un nombre limité de pays de poursuivre l'élimination des obstacles qui entravent leurs échanges commerciaux. A cet égard, la CEE et l'AELE représentent aujourd'hui les concentrations les plus importantes. En Amérique latine aussi, cependant neuf pays se sont associés pour constituer

une zone de libre-échange latino-américaine (LAFTA). Cinq pays s'efforcent de mettre sur pied une «Organisation des Etats d'Amérique centrale ». En Afrique, des Etats et des groupes d'Etats s'efforcent également de créer des unions semblables.

On peut se demander si l'intégration économique est bien l'instrument qui convient pour réorganiser les relations entre les marchés dans le sens d'un développement harmonieux. Nous allons examiner cette question sous l'angle des formes d'intégration les plus diverses. Par « intégration économique », il faut entendre deux choses: en premier lieu, un processus qui vise à éliminer différentes espèces d'entraves au commerce; en second lieu, un état dans lequel différentes espèces d'entraves au commerce ont été éliminées.

Parmi les moteurs de l'intégration on trouve souvent des objectifs politiques. On en trouve beaucoup, en particulier, dans le cas des efforts entrepris en Europe depuis la fin de la première guerre mondiale. Il n'en va cependant pas toujours nécessairement ainsi. L'intégration économique du Marché commun par exemple, qui s'inspire de motifs politiques, a eu pour résultat — ou du moins n'a pas empêché — que des pays tiers ont à faire face à des situations économiques qui, pour certains d'entre eux, confèrent un caractère d'acuité au processus d'integration.

En général, l'intégration économique se propose pour objectif la réalisation dans le cadre de la division internationale du travail d'une meilleure spécialisation permettant d'obtenir des avantages comparés en matière de coûts. Le principe économique qui veut que la préférence soit

Formes fondamentales

Marchés individuels avec coopération internationale

Echanges intérieurs libres

Economie commune (libre circulation intérieure des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre)

Politique commune

Marchés individuels avec cooperation internationale

Sous cette forme, la coopération internationale prévoit surtout la conclusion de conventions commerciales visant à réduire les pratiques qui entravent les échanges. L'élimination des entraves de cette nature représente la forme la plus simple de l'intégration.

donnée à l'offre fondée sur les coûts les plus favorables est ainsi mieux appliqué. Souvent, cependant, les traités qui préparent ou créent les unions économiques ne font qu'esquisser les instruments qui seront employés et les objectifs visés, car il faut laisser dès le départ une latitude suffisante aux nombreux intérêts en présence et à l'évolution future. Ainsi, la notion d'«intégration» ne figure nulle part dans le texte du traité instituant la CEE. Par ailleurs, les moyens qui permettrent de parvenir à l'intégration souhaitée sont définis en recourant à des notions diverses : « adaptation », « rapprochement », « alignement », « coordination », « harmonisation », « uniformisation ». Une comparaison du texte authentique du Traité dans les quatre langues montre que ces notions ne sont pas toujours différenciées rigoureusement. On n'attribue des sens différents qu'aux objectifs qualifiés de «coordination» et de «politique commune ». Le premier suggère une forme d'intégration plus lâche pouvant jouer le rôle d'un stade préparatoire à la politique commune, cette dernière représentant un degré plus avancé de l'intégration.

L'histoire économique connaît de nombreux exemples et de nombreuses formes d'intégration. Cependant, si l'on fait abstraction des fusions forcées de territoires économiques différents, on peut dire que l'intégration repose essentiellement sur l'élimination des entraves aux échanges. Aujourd'hui, en revanche, ce sont des formes supérieures d'intégration qui sont d'actualité. Pour discuter ce problème, nous avons groupé ci-après plusieurs formes fondamentales de l'intégration sous une forme systématique, mais le processus d'intégration ne parcourra pas toujours ces degrés du système dans l'ordre indiqué:

Types des formes fondamentales

Systèmes faisant appel à la politique commerciale

Zone de libre-échange, union douanière

Marché commun

Politiques coordonnées, politique uniforme

Echanges interieurs libres

Les échanges intérieurs libres sous la forme d'une zone de libre-échange ou d'une union douanière doivent être considérés comme un degré d'intégration plus élevé. Les droits de douane, les restrictions quantitatives et d'autres entraves au commerce sont supprimés à

l'intérieur de la zone de libre-échange. Toutefois, chaque partenaire maintient les entraves qu'il oppose aux échanges avec les Etats nonmembres. En revanche, dans une union douanière, il n'existe plus de politique douanière individuelle vis-à-vis des pays tiers et l'on applique un tarif extérieur commun.

#### Economie commune

Dans une économie commune, le libre-échange s'étend non seulement aux biens, mais aussi aux services et aux facteurs de production. A ce degré de l'intégration, tous les facteurs de l'économie sont donc échangeables.

# Politique commune

Une économie commune dont les Etats membres harmonisent leur politique économique représente un degré d'intégration encore plus élevé. On ne procède à cette harmonisation que dans la mesure où elle est indispensable à la naissance ou au fonctionnement d'une économie commune.

C'est cependant la politique uniforme qui va le plus loin dans la voie de l'intégration. Elle s'étend même aux domaines de décisions nationales dont la naissance ou le fonctionnement d'une économie commune n'exigent pas l'uniformisation. A ce stade, toutes les instances nationales influent de la même manière sur l'évolution de l'économie.

# 2. SYSTEMES FAISANT APPEL A LA POLITIQUE COMMERCIALE

Les moyens classiques de la politique commerciale bilatérale ou multilatérale reposent sur le principe de la réciprocité. Plusieurs pays s'accordent réciproquement certains avantages ou certains allègements en matière de politique commerciale. Ces avantages concernent les conditions de l'échange, notamment les droits de douane et autres restrictions aux importations.

Ces systèmes visent donc à combattre les restrictions aux échanges qui, de leur côté, sont le reflet des situations concurrentielles différentes qui existent dans les divers pays. Ils ne sont cependant pas en mesure d'harmoniser les conditions de la concurrence. Lorsqu'elle n'est réglementée qu'au moyen d'accords commerciaux, la concurrence internationale se trouve souvent faussée par toutes sortes de subventions, par certaines pratiques du droit fiscal, du droit des professions industrielles et commerciales, de la législation relative à la concurrence, etc. Ces distorsions dispensent les partenaires commerciaux de l'obligation de combler les disparités structurelles qui existent entre eux dans les domaines de la production et de la consommation.

Une autre lacune de la méthode consistant à utiliser la politique commerciale réside dans le fait que trop souvent elle n'est pas applicable ou, du moins, n'est applicable que dans le cadre d'étroites limites dans le cas de relations commerciales entre des pays appartenant pratiquement aux cinq groupes. Ainsi, pour une large part, les pays non développés ne peuvent - tout au moins pas encore - participer dans toute la mesure nécessaire à des négociations concernant un échange mutuel d'avantages et de concessions. La structure unilatérale de la demande et de l'offre de ces pays, leur balance des paiements déséquilibrée, le volume limité des liquidités dont ils disposent, etc. restreignent sensiblement leur liberté de manœuvre et peuvent même l'annihiler partiellement. Inversement, les pays développés se voient souvent contraints d'accroître leur offre de produits agricoles sans tenir compte des avantages ou des inconvénients qui en résulteront sur le plan de la politique commerciale. Le jeu des règles classiques de la politique commerciale est alors impossible.

Si la méthode consistant à utiliser la politique commerciale ne cesse actuellement d'aboutir à des impasses, en particulier dans le domaine du commerce agricole mondial, c'est entre autres parce que les intérêts commerciaux se concentrent exclusivement sur la question de l'accès aux marchés des pays importateurs sans se préoccuper des exportations de ces pays ni des conditions de la production et de la consommation. Cette attitude est d'autant plus regrettable que l'on observe une saturation permanente sur de nombreux marchés.

Il s'ensuit que la méthode consistant à utiliser la politique commerciale ne suffit plus aujour-d'hui pour assurer la réorganisation des relations entre les marchés agricoles mondiaux. On peut alors se demander quelles sont les solutions proposées par les formes supérieures d'intégration, qui tiennent davantage compte des éléments inhérents au marché intérieur de chaque pays.

### 3. UN MARCHE COMMUN AVEC DES PAYS TIERS?

Avant d'examiner s'il est possible de supprimer le déséquilibre des marchés agricoles au moyen d'un marché commun englobant le plus grand nombre possible de pays, nous allons nous livrer à une digression afin de mettre en lumière quelques faits et quelques facteurs qui caractérisent la portée d'un marché commun sous forme d'union douanière du point de vue des relations avec les pays tiers. En raison de l'importance fondamentale de cette question, nous avons jugé utile d'intercaler cette digression ici même.

# Digression: Union douanière et pays tiers

D'une façon très générale, en tant que forme supérieure d'intégration, l'union douanière présente pour les partenaires et les pays tiers une série d'avantages et de désavantages qu'il est important de connaître pour porter un jugement sur cette forme d'intégration dans la perspective d'une réorganisation des relations entre les marchés. Les avantages dont bénéficient les partenaires d'une union douanière découlent principalement de l'intensification des échanges, qui fait que les avantages comparés en matière de coûts de production sont mieux exploités. L'importance de ces avantages est indiquée par la quantité de facteurs de production économisés.

Ces avantages s'accompagnent cependant de désavantages lorsque et aussi longtemps que les meilleurs offrants de l'union ne sont pas les meilleurs dans un sens absolu, autrement dit, lorsque des pays tiers produisent à meilleur compte qu'eux et, de ce fait, font des offres meilleures que les leurs. La création de l'union, c'est-à-dire d'un système préférentiel régional, modifie les relations commerciales des pays membres avec les pays tiers. D'une part, on assiste à un élargissement des courants d'échanges à l'intérieur de l'union (échanges intérieurs). D'autre part, elle provoque un «détournement des échanges » à l'extérieur de l'union (échanges extérieurs). On notera toutefois que ce « détournement des échanges » s'accompagne, dans un sens opposé, d'une extension des échanges extérieurs qui résulte des économies de coûts et des augmentations de revenus dues au développement des échanges intérieurs (avantages comparés en matière de coûts) et se traduit en partie par un accroissement des importations en provenance des pays tiers. Si cette extension des échanges extérieurs n'est pas en mesure de compenser le « détournement des échanges », les pays tiers subissent un préjudice.

Dans l'ensemble, cependant, ces désavantages se mesurent en fonction de l'ampleur du « détournement d'échanges » non compensé et des différences de coûts ou de prix qui existent entre l'offre des meilleurs offrants dans un sens relatif (membres de l'union) et celles des meilleurs offrants dans un sens absolu (pays tiers). De tels désavantages n'apparaîtront naturellement qu'aussi longtemps que les coûts de ceux qui, dans l'union, sont les meilleurs offrants dans un sens relatif ne se sont pas alignés sur les coûts de ceux qui, à l'extérieur de l'union, sont les meilleurs offrants dans un sens absolu.

Le pays tiers peut trouver une compensation en intensifiant ses échanges avec d'autres pays tiers, mais cette évolution, que l'on considère comme un «effet secondaire» de la création d'une union, ne se produira pas ou ne se produira que sous une forme sensiblement atténuée si les pertes commerciales (désavantages) que les pays tiers sont contraints de subir ne concernent qu'un seul groupe de produits qui est précisément celui sur lequel ces pays concentrent les efforts qu'ils accomplissent en vue d'exporter vers l'union.

La création de nouveaux débouchés à l'intérieur représente pour les pays tiers une autre possibilité de compensation. Ce sont surtout les grands pays qui pourront en user, mais l'importance du pays n'est pas la seule condition requise: il faut aussi — et il s'agit là d'une condition essentielle — que le pays soit relativement peu tributaire de ses exportations.

Enfin, les mouvements de capitaux de pays tiers vers l'union ont, entre autres, pour conséquence que les pays tiers désavantagés entreprennent des investissements à l'intérieur de l'union. Bien entendu, un tel mouvement de capitaux vers une union où le niveau des coûts est relativement élevé entraîne une détérioration de la division du travail en ce qui concerne le produit en cause.

Un marché commun n'apporte pas de solution

La méthode d'amélioration de l'équilibre des marchés agricoles qui consiste à créer un marché commun ne sera utile que si ce marché commun groupe tous les pays qui sont appelés à jouer un rôle dans l'amélioration de l'équilibre. Il s'ensuit que l'union devrait englober un grand nombre de pays appartenant aux groupes 2 à 5.

Nous n'examinerons pas ici les problèmes politiques que poserait la création d'un vaste marché commun. En plus de ces problèmes, du point de vue économique, les difficultés suivantes apparaîtraient dans le domaine des relations entre les pays non développés et les pays développés.

Les efforts d'intégration antérieurs qui ont déjà été accomplis ont été surtout inspirés par une politique de puissance et ont souvent eu pour objectif la fusion de régions à programmes de production complémentaires. L'avantage recherché était un renforcement de l'autarcie. Or, un véritable avantage économique au sens d'un accroissement de la prospérité s'obtient par la réunion d'unités économiques concurrentes.

La réduction des entraves aux échanges entre des unités économiques concurrentes dont les productions sont similaires dans une large mesure provoque un transfert de la production de capacités à coûts relativement désavantageux vers des capacités à coûts avantageux. L'avantage sera d'autant plus grand que les différences de coûts entre les secteurs économiques concurrents étaient plus importantes avant l'intégration.

En revanche on n'obtient pas ces avantages en cas d'intégration d'économies nationales complémentaires, à moins que des mesures soient prises pour tenir compte, d'une part, des déséquilibres et inégalités existant entre ces économies et, d'autre part, du développement des relations commerciales avec les pays tiers comme cela est le cas dans les accords d'association intervenus entre la Communauté et la Grèce, la Turquie et les EAMA. Au contraire, si de telles mesures ne sont pas prises, il peut fort bien se produire que les producteurs dont les coûts sont désavantageux - par comparaison avec ceux des pays tiers - augmentent leurs capacités (et leurs coûts de production), pour substituer leurs produits aux importations en provenance de pays tiers effectuées jusqu'alors par d'autres Etats membres.

Lorsque des économies nationales arrivées à maturité offrant un programme de production complet et présentant des coûts relativement élevés dans un secteur économique X sont intégrées avec des économies nationales où peu de secteurs sont développés, y compris le secteur X, dont les coûts de production sont avantageux, on peut dire que l'intégration sera bénéfique pour les partenaires en ce qui concerne le secteur X comme le montrent les considérations relatives aux économies concurrentes. En raison de l'offre avantageuse des pays développés, cependant, les économies non développées éprouveront de grandes difficultés pour édifier les autres secteurs de leur économie. Elles tomberaient sous une certaine forme de dépendance.

Il faut en outre souligner qu'avec le temps les différences entre les taux de croissance peuvent avoir pour effet de créer des différences considérables entre les niveaux de développement - mesurés sur la base du revenu national (par habitant) - ou bien d'accentuer les différences qu'ils accusent déjà. Aucune loi ne veut que l'intégration provoque un rapprochement des taux de croissance. Ainsi, à la fin de l'année 1962, la République fédérale aborde les nouvelles phases de l'intégration de la CEE avec un taux de croissance qui a nettement fléchi, alors qu'à l'heure actuelle ceux de la France et de l'Italie ne présentent aucun signe de ralentissement. On ne peut nullement compter sur des « taux de croissance compensatoires » résultant de l'intégration et tendant à effacer les différences qui existent entre les niveaux de développement.

En revanche, l'élimination des entraves aux échanges entre des régions économiques et des économies nationales dont les niveaux de développement accusaient d'importantes différences a fréquemment abouti à une aggravation des disparités. Les capitaux, les matières primières et la main-d'œuvre des régions non développées émigrent vers les régions déve-

loppées. Les principales raisons de cet exode sont la productivité plus grande du capital, les coûts plus avantageux des capacités de production et des réseaux de distribution ainsi que le taux d'emploi plus élevé dans la région développée.

Même dans les économies nationales arrivées à maturité, le développement économique présente des disparités régionales de plus en plus grandes, comme par exemple en Grande-Bretagne (Irlande du Nord), en France (certaines régions du Sud-Ouest), dans la République fédérale (certaines régions méridionales ou orientales), etc. En règle générale, ces disparités ont obligé les Etats à recourir à des mesures de compensation. En cas d'intégration d'économies nationales différemment développées, on ne pourra pas s'attendre à une adaptation automatique résultant du jeu des mécanismes du marché.

Enfin, il faut noter que la création d'une union sous forme de système préférentiel régional modifie durablement la position de chaque membre de l'union vis-à-vis des pays tiers. Les modifications ne concernent pas seulement les alternatives nouvelles et plus favorables qui s'offrent au membre de l'union en qualité de vendeur et d'acheteur, mais aussi la force de sa position de négociations vis-à-vis des pays tiers.

Avant l'intégration, un pays B acheteur devait se comporter vis-à-vis d'un pays A vendeur comme le lui imposaient les alternatives qui s'offraient au vendeur A. Les exigences de B vis-à-vis de A ou l'intransigeance de B vis-àvis des exigences de A étaient toujours limitées par la faculté de se tourner vers d'autres pays C, D, E etc. Après l'intégration des pays B, C, D, E, etc., le vendeur A dispose d'un moins grand nombre d'alternatives et sa position de la négociation se détériore. Il en résulte une « prépondérance » naturelle de l'union qui s'accroîtra au fur et à mesure que le nombre de ses membres augmentera. Plus la prépondérance que l'union a acquise dans le cadre de la redistribution des positions de marché et de négociation sera grande, plus grands seront le facteur d'incertitude et les entraves qui s'opposeront aux activités économiques extérieures des pays tiers. Plusieurs études indiquent qu'en Europe, par exemple, l'incertitude relative à la politique des Etats membres en matière de commerce extérieur a causé plus de préjudices que les mesures prises dans le cadre de la politique de restriction. De plus, l'augmentation du nombre des membres entraîne une intensification des échanges entre les Etats membres et, de ce fait, une modificationdes relations commerciales avec les pays tiers. Cette évolution s'accentue encore lorsque l'accroissement du revenu par habitant à l'intérieur de l'union conduit à une

modification de l'élasticité de la demande visà-vis de l'offre des pays tiers, et notamment de leur offre de produits agricoles.

Toutes ces difficultés obligent à constater que des considérations d'ordre économique abstraction faite des problèmes politiques suffisent à rendre inopportune une union sous la forme d'un marché commun de tous les pays tiers développés et non développés intéressés au commerce agricole mondial. Cette constatation reste valable que l'on envisage ou non l'intégration dans cette union des unions douanières existantes. Beaucoup de problèmes d'intégration ne se poseraient pas en cas d'union limitée aux pays tiers concurrents et développés, mais le déséquilibre des marchés agricoles mondiaux ne s'en trouverait pas supprimé pour autant; il se pourrait même qu'il soit encore aggravé. Enfin, une union limitée à quelques pays tiers moins développés et non développés serait sans effet sur le déséquilibre.

4. L'INTEGRATION PAR SECTEURS N'OFFRE PAS NON PLUS DE SOLUTION

Dès le début de l'histoire encore toute récente de l'intégration économique de l'Europe occidentale, c'est à dire dès les discussions relatives à une « union économique et douanière européenne », à partir de 1927, on a vu se dessiner deux voies différentes. L'une se limite à l'intégration d'un ou de plusieurs secteurs économiques tels que, par exemple, l'agriculture, l'industrie ou certaines branches de celles-ci (intégration par secteurs). L'autre englobe tous les secteurs économiques. Dans le premier cas, les économies nationales peuvent être intégrées séparément par secteurs; dans le second, on prépare et on réalise déjà l'intégration de l'ensemble de l'économie.

L'intégration par secteurs offre l'avantage de permettre de procéder à l'intégration des autres secteurs plus rapidement ou avec une plus grande sécurité. De plus, elle présente certains avantages d'ordre politique en ce sens, notamment, que les gouvernements nationaux préfèrent les intégrations partielles, dont les conséquences politiques sont plus contrôlables. Le plan Stikker (1951) prévoyait expressément une intégration par secteurs. Dès lors, on peut se demander si l'intégration des marchés agricoles du plus grand nombre possible de pays des groupes 2, 4 et 5 ne permettrait pas de supprimer le déséquilibre des marchés agricoles mondiaux.

La création d'un tel marché commun agricole sous la forme d'une intégration par secteurs entraînerait dans le secteur agricole des reconversions qui provoqueraient à leur tour des modifications considérables dans le domaine des combinaisons de facteurs de production et

de ressources naturelles de toute nature. Tout d'abord, les capacités de production des pays qui devraient être considérés comme les meilleurs offrants à l'intérieur du marché commun agricole seraient mises en valeur. En revanche. cependant, les capacités de production des pays dont les coûts de production atteindraient un niveau excessif se trouveraient réduites ou éliminées. Un tel processus ne peut toutefois se dérouler que dans la mesure où les relations entre les coûts de production sur les différents marchés agricoles intégrés ne subissent pas de modifications durables. Les pays où le niveau des coûts de production est en général excessif pourraient rationaliser dans une large mesure la production de certains produits et abaisser ainsi durablement les coûts de ces produits.

La création d'un marché commun agricole de ce genre offrirait toute une série d'avantages aux intéressés. Les marchés agricoles disposant d'avantages relatifs en matière de coûts pourraient accroître leur offre. Les pays où les coûts seraient relativement désavantageux seraient conduits à transférer peu à peu les facteurs de production du secteur agricole vers les secteurs industriels. Il faudrait alors que leur demande croissante de produits agricoles soit compensée par une offre croissante de produits industriels.

Dans pratiquement tous les pays industriels (groupe 5) et même dans de nombreux pays développés exportateurs de produits agricoles (groupe 4) un processus de restructuration de ce genre est actuellement en cours. Le pourcentage de la main-d'œuvre agricole et du capital investi dans l'agriculture diminue soit en valeur absolue soit par rapport aux secteurs industriels. Une intégration par secteurs créant un marché commun agricole accélérerait ce processus.

La réalisation d'une telle intégration exige que soient remplies de nombreuses conditions, notamment les deux suivantes :

En premier lieu, il faut que les secteurs industriels soient en expansion dès le début du processus d'intégration. L'expérience montre que les processus de restructuration sont voués à l'échec si le processus d'expansion de la production industrielle n'est pas déjà en cours ou même s'il est momentanément arrêté. En second lieu, il faut que certaines conditions conjoncturelles soient réunies pour que le processus de restructuration réussisse. La restructuration serait entravée ou rendue impossible par une période de stagnation économique ou, à fortiori, par une récession, par chômage, par une désorganisation des marchés des capitaux, par des fluctuations incontrôlées des prix, etc. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, l'intégration par secteurs — comme d'ailleurs tout autre processus d'intégration — sera rendue considérablement plus difficile, voire même impossible.

Même en cas d'expansion économique et de stabilité conjoncturelle dans les pays intéressés, cependant, l'intégration par secteurs se heurte — bien que, parfois, dans une moindre mesure — à des difficultés politiques et économiques identiques à celles que nous avons décrites précédemment en étudiant le cas d'un marché commun avec des pays tiers.

La création d'un marché commun agricole conduirait en particulier à des difficultés pour la raison que les pays intéressés poursuivent une politique économique et monétaire qui diffère dans ses objectifs, sa portée et ses instruments et dont les contradictions ne pourraient être harmonisées ni, par conséquent, neutralisées dans le cadre d'une intégration par secteurs.

L'équilibre de la balance des paiements des pays où l'importation de produits agricoles se substituerait à une production nationale à coûts excessifs soulèverait une autre difficulté. Le transfert vers les secteurs industriels des facteurs de production et des ressources naturelles opérant antérieurement dans le secteur agricole ne se traduit pas nécessairement sur-le-champ et dans la mesure souhaitée par une augmentation des exportations de produits industriels.

Enfin, un certain nombre de pays ne s'estiment pas en mesure de compenser et de neutraliser politiquement par des avantages équivalents dans d'autres secteurs d'une manière ininterrompue les désavantages qui résulteraient pour leur agriculture de l'intégration par secteurs. Tel est le cas, notamment, des pays où l'agriculture occupe encore une position dominante dans le cadre de l'ensemble de l'économie.

En résumé, nous parvenons donc à la conclusion que les difficultés et les problèmes à résoudre sont exceptionnellement importants non seulement en cas de création d'un marché commun avec des pays tiers, mais aussi en cas d'intégration par secteurs sous la forme d'un marché commun agricole. De telles solutions ne pourraient convenir qu'à un nombre relativement pays restreint de des groupes 4 et 5. Actuellement, il ne semble pas que le groupe 3 puisse être intéressé par un processus d'intégration. Dans les cas des pays des groupes 1 et 2, les difficultés décrites sont pratiquement insurmontables.

Par suite, la plupart des pays des cinq groupes ne peuvent envisager une intégration par secteurs et, de ce fait, cette forme d'intégration ne peut constituer un instrument d'organisation des marchés agricoles mondiaux. De nombreuses difficultés actuellement insurmontables pourraient assurément être résolues si d'intégration par le processus secteurs s'étendait sur une longue période d'adaptation. Toutefois, si l'on fait abstraction de la question de savoir si la création d'un marché commun longues périodes prévoyant de transitoires est effectivement possible, il faudra écarter cette possibilité d'organisation des marchés agricoles mondiaux, l'élimination du déséquilibre qui affecte les marchés agricoles mondiaux doit être obtenue dans un délai aussi rapproché que possible.

5. LA COORDINATION DES MARCHES AGRICOLES NATIONAUX

Pour l'organisation des marchés agricoles mondiaux, on ne peut donc retenir ni les systèmes qui font appel à la politique commerciale, ni un marché commun englobant tous les produits ou seulement les produits agricoles.

Dès lors, la méthode consistant à coordonner les marchés agricoles nationaux se recommande en vue d'organiser les marchés agricoles mondiaux. Cette coordination ne signifie pas uniquement que chaque politique agricole nationale se propose pour but, en plus de ses propres objectifs, le rétablissement de l'équilibre de l'offre et de la demande sur le marché mondial. Ce qui est décisif, c'est au contraire que chaque pays participant s'engage à jouer le rôle qui lui est assigné dans le cadre de la mise en ordre des marchés agricoles.

Dans son application pratique, la coordination des marchés agricoles nationaux représente un progrès sensible par rapport à la situation actuelle où l'on voit les différents pays pratiquer des politiques agricoles et édifier des organisations de marché sans rapports entre elles ou même visant des objectifs contradictoires. Toutefois, la manière dont sera tranchée la question de savoir si la méthode de la coordination est suffisante pour tous les produits dépendra des conventions que les pays seront prêts à accepter.

#### V. LES DIX PRINCIPES POUR L'ORGANISATION

Avant d'étudier les instruments d'organisation, il faut dégager les principes de l'organisation des marchés agricoles mondiaux. Ils sont déterminés par le déséquilibre décrit ainsi que par les motifs et les objectifs de l'organisation créée pour éliminer ce déséquilibre.

- 1. Un premier principe commande d'éliminer dans la mesure la plus large possible, le déficit alimentaire des pays en voie de développement par une amélioration de leur production et de la commercialisation (1). Il s'agit en l'occurence de la partie du déficit qui n'est pas couverte parce que ces pays ne possèdent pas de ressources leur permettant de financer des importations de produits alimentaires ou utilisent les ressources dont ils disposent pour financer d'autres importations (biens d'équipement, etc.) Il s'agit également de la partie du déficit qui ne peut être couverte parce que les produits alimentaires ne peuvent être acheminés vers les consommateurs qui accusent un déficit alimentaire (infrastructure) ou ne sont pas consommés par ceux-ci (habitudes alimentaires).
- 2. Un seconde principe commande d'accroître la consommation dans les pays développés. Jusqu'à présent les efforts intenses déployés pour accroître la production n'ont pas été accompagnés d'efforts aussi intenses pour développer la consommation.
- 3. Un troisième principe commande de préciser la tâche que les différents pays seront appelés à remplir pour assurer la couverture des besoins mondiaux. Les besoins mondiaux sont la somme de la demande effective compte tenu des deux premiers principes. A cet égard, l'organisation se trouvera en présence de deux tendances opposées. Un certain nombre de pays souhaiteront en effet, tout en admettant certaines modifications en plus ou en moins, que leur participation actuelle au marché conà servir de critère. D'autres pays désireront au contraire que ce soit la qualification de chaque pays, et non sa participation au marché, qui décide de son rôle futur. En ce qui concerne la qualification, il y aura également diverses tendances. Quelques pays désireront l'application de principes de l'économie du marché (avantages relatifs en matière de coûts de production). En revanche, d'autres pays considéreront comme déterminants des points de vue de la politique de développement (niveau du revenu par habitant, dépendance des exportations).
- 4. Un quatrième principe recommande d'adapter la production au niveau des besoins mondiaux. Dans la mesure où la production de chacun des groupes des produits, y compris les stocks disponibles, dépasse ce niveau, il faut tendre à diminuer la production. Dans le cas contraire il faudra veiller à ce qu'elle soit augmentée. Ce deux mesures seront ap-

- pliquées simultanément lorsqu'il s'agira de réduire la production dans les pays développés et de l'augmenter dans les pays non développés.
- 5. Un cinquième principe commande de fixer les limites que les stocks nationaux autres que ceux qui correspondent à des quantités normalement stockées ou mises en réserve ne devront pas dépasser. Tout stock excédentaire devra être éliminé.
- 6. Un sixième principe commande de réorganiser les relations entre les marchés agricoles mondiaux de telle façon qu'à la longue les mécanismes du marché puissent à nouveau jouer aussi efficacement que possible. Pour cette raison, à longue échéance, les réglementations de prix sont préférables aux réglementations quantitatives. En principe, les échanges de produits devraient présenter un caractère commercial; les échanges non commerciaux ne devraient jamais être considérés comme une solution valable uniquement dans certains cas particuliers.
- 7. Un septième principe commande d'éliminer les distorsions des cours mondiaux. Pour ce faire, on peut tenir compte des points de vue les plus divers. Toutefois, les cours mondiaux ne devraient pas être inférieurs aux prix coûtants réels des meilleurs offrants (offrants dont les coûts ou les prix augmentés des subventions sont les plus bas).
- 8. Un huitième principe commande de limiter d'abord l'organisation des marchés agricoles mondiaux aux produits alimentaires les plus importants et de ne l'étendre qu'ultérieurement aux autres produits alimentaires. Finalement, certaines matières premières agricoles importantes devraient aussi être incluses dans l'organisation.
- 9. Un neuvième principe commande de faire participer à l'organisation des marchés agricoles mondiaux un nombre aussi grand que possible de pays, de telle façon qu'il soit assuré que les conventions relatives au commerce agricole mondial auront l'efficacité nécessaire. Ce point s'applique notamment en ce qui concerne les économies planifiées communistes dont l'importance pour l'équilibre des marchés agricoles mondiaux pourrait être non négligeable à l'avenir.
- 10. Les instruments pour l'organisation des marchés mondiaux agricoles doivent être équivalents compte tenu des différents régimes économiques et des différents systèmes de politique économique des pays. Les pays peuvent choisir librement les instruments.

<sup>(1)</sup> Voir note de C III, page 44.

Nous allons décrire à présent les instruments de l'organisation des marchés agricoles mondiaux. Cet arsenal pourra être amplifié ou réduit en fonction des exigences des différents marchés de produits, mais il faudra toujours partir de trois groupes de mesures : politique de consommation, politique de production et politique du commerce extérieur. Les différents instruments de ces trois groupes devraient être accordés avant d'être mis en œuvre. Quelques-uns d'entre eux sont interchangeables, de telle sorte que l'on peut opérer un choix parmi eux. Un quatrième groupe, le transfert de la demande, offre pour les marchés de produits alimentaires un ensemble d'instruments qui agit de façon analogue à un régime de libre concurrence et rend superfétatoire de nombreux instruments des trois autres groupes de mesures.

Pour l'organisation des marchés mondiaux agricoles les pays pourraient s'engager à obtenir certains résultats par des mesures dans le domaine de la politique agricole. Ces engagements ne devraient, dans la situation actuelle de la coopération internationale, porter que sur les résultats à obtenir. Les pays pourront emprunter des voies diverses dans le choix des instruments à utiliser. Compte tenu de ce principe, les instruments suivants sont à mentionner.

## I. LA POLITIQUE DE CONSOMMATION

1. L'EXPANSION DE LA CONSOMMATION DANS LES PAYS NON DEVELOPPES

Dans la plupart des pays non développés des groupes l et 2 et dans quelques pays du groupe 3, l'expansion de la consommation se traduira surtout par une élimination aussi large que possible du déficit alimentaire. Pour combler la partie du déficit non couverte pour des raisons financières, mettant les pays à un déficit alimentaire en mesure d'accroître leur demande de denrées alimentaires sur le marché mondial pourra être envisagé.

Il faudra en outre prévoir d'importantes mesures destinées à combler la partie du déficit alimentaire qui subsistera tant que les produits alimentaires ne pourront être acheminés vers les consommateurs ou ne seront pas consommés par ceux-ci. Ces mesures comportent l'aménagement de l'infrastructure du point de vue des voies de communication, des réseaux de

distribution et des capacités de stockage, de transformation et d'emballage des produits. De plus, il faudra améliorer les habitudes des consommateurs au moyen de campagnes de propagande, de repas scolaires et collectifs, etc. et venir à bout de certains tabous.

Le développement du réseau de distribution revêt une grande importance, car il affranchira les marchés de leur autarcie régionale et de leur isolement et favorisera l'échange de biens et de marchandises de toutes sortes, y compris de moyens de production. Dans cette perspective, dans les pays non développés, il faudrait mettre la politique de consommation au service du développement économique. Dans la plupart des pays à déficit alimentaire, comme la plus grande partie de la population n'est pas atteinte par les livraisons de produits alimentaires, l'aménagement de l'infrastructure est particulièrement important pour l'expansion de la consommation. Ce qui manque surtout, ce sont des réseaux de distribution à l'intérieur du pays. Des calculs effectués pour la plupart des pays en voie de développement ont montré que 9% seulement de la population habite dans des ports, et que moins de 20% vit dans des centres proches de la côte.

Les possibilités de développement de la consommation des divers produits sont très différentes d'un pays à l'autre. Les céréales, dont le stockage, la transformation et la distribution n'occasionnent que des difficultés et des frais relativement minimes, jouent un rôle important qui comporte cependant aussi des limites, comme l'a montré l'expérience acquise par les Etats-Unis y compris dans le domaine de l'utilisation de céréales à des fins non commerciales. Il est fréquemment affirmé que la consommation de légumineuses, produits bon marché, pratiques et riches en albumine, peut encore être considérablement accrue. Les tentatives qui ont été faites en vue d'accroître la consommation de lait en poudre dans les pays à déficit alimentaire au moyen de méthodes nouvelles (par exemple la préparation du lait en poudre dans les régions de consommation, distribution de repas collectifs, etc.) n'ont pas encore fourni de résultat précis.

En dernière analyse, l'ampleur que revêtira l'accroissement de la consommation dans ces pays dépendra du volume des ressources financières et de l'aide technique disponibles. L'expérience enseigne cependant que les frais finissent par augmenter progressivement au fur et à mesure que les programmes d'aide

s'intensifient. Un plafond est atteint lorsque les marchés intérieurs de ces pays et leur production indigène sont perturbés. L'expansion de la consommation exige non seulement la mise en œuvre de ressources financières, mais aussi du temps, auquel — contrairement à ce qui est le cas dans les pays développés — le capital n'est substituable que dans d'étroites limites.

Différentes raisons interdisent de considérer l'utilisation d'excédents à des fins non commerciales comme une solution définitive. On peut la considérer tout au plus comme une mesure temporaire permettant de réaliser des objectifs limités de la politique de consommation, situations de catastrophes (voir la section «politique des exportations»), tels que, notamment, la constitution de stocks initiaux dans les pays non développés, l'amélioration des habitudes alimentaires (par exemple la distribution de repas scolaires), la lutte contre certains tabous et l'ouverture de nouveaux débouchés.

# 2. L'EXPANSION DE LA CONSOMMATION DANS LES PAYS DEVELOPPES

Depuis le début de l'industrialisation de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, la plupart et les plus importantes des mesures prises en matière de politique agricole ont concerné la réglementation de l'offre. On s'est surtout intéressé aux conditions de la production agricole. En revanche, on ne s'est guère préoccupé d'influer sur la demande. La consommation n'a pas fait l'objet de mesures spécifiques; on supposait en général qu'elle s'adapterait à l'offre.

Cette attitude a naturellement été déterminée par l'expérience accumulée pendant les siècles précédents, au cours desquels de vastes couches de la population avaient souffert d'un sousapprovisionnement chronique dans la plupart des pays. Dans les autres secteurs de l'économie également, l'offre formait le principal objet des études théoriques et de la politique économique appliquée. C'est au lendemain de la crise agricole mondiale que l'on a pu observer les premiers signes importants d'un accroissement de l'intérêt porté aux phénomènes relatifs à la demande ainsi qu'à certaines mesures plus vastes visant à influencer la consommation, mais la seconde guerre mondiale a stoppé cette évolution et ramené la production agricole au centre des préoccupations. C'est pour ces raisons que les instruments destinés à influer sur la consommation ne sont pas encore ou, du moins, ne sont guère au point. Il existe une série de mesures spécifiques visant au relèvement de la consommation, mais elles s'étendent pour la plupart à plusieurs produits concurrents, par exemple à la margarine et au beurre, etc.

De plus, ces mesures sont appliquées sans coordination efficace par des institutions très diverses: associations de producteurs, coopératives, organismes de vente, etc. Une politique spécifique devra également devenir un instrument important d'organisation des marchés agricoles mondiaux dans les pays développés, où il importe plus d'obtenir une expansion qualitative qu'une expansion quantitative de la consommation. Dans beaucoup de ces pays, celle-ci ne disposera plus que d'une marge d'expansion limitée si la structure de la consommation ne change pas. La modification de la structure de la consommation dans un sens favorable aux produits de meilleure qualité est possible. De plus, la diffusion de la réfrigération a créé des conditions permettant d'étendre à l'année entière la consommation, auparavant saisonnière, de nombreux produits alimentaires.

La politique de la consommation conduit ainsi à une expansion de la consommation de produits de qualité qui se traduit par une augmentation sensible de la consommation de calories secondaires. Des comparaisons entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis concernant le revenu par habitant et la consommation de denrées alimentaires montrent qu'en Europe occidentale avec un revenu croissant, il existe encore des possibilités considérables d'expansion qualitative de la consommation.

Le développement qualitatif de la consommation et des dépenses des ménages consacrées aux produits alimentaires doit être stimulé au moyen d'une politique de consommation coordonnée. Des tâches importantes incombent dans ce domaine aux organes responsables de la politique agricole qui devront collaborer avec l'industrie alimentaire et le commerce. De même que l'on a lutté jusqu'à présent pour assurer une bonne récolte, il faudra s'efforcer à l'avenir d'obtenir une année de bonne consommation. Les années de guerre ont montré qu'une action grande envergure visant influencer le consommateur en vue de l'amener à orienter et même à reduire librement sa consommation peut avoir un succès étonnant. Le succès d'une action visant à développer qualitativement la consommation dans une société d'abondance («affluent society») sera encore plus grand.

## II. LA POLITIQUE DE PRODUCTION

1. L'ADAPTATION DE LA PRODUCTION AUX BESOINS MONDIAUX

Le déficit alimentaire et la pénurie de devises qui règnent actuellement dans les pays non développés des groupes 1 et 2 y font souvent naître le désir ou la nécessité d'accroître la production agricole. Comme trop souvent cela ne peut se faire qu'au prix de coûts excessifs, il en résulte des problèmes supplémentaires dans le domaine des relations entre les marchés agricoles mondiaux. Il faut toutefois tenir compte du fait que l'influence que ces pays exercent sur les marchés agricoles mondiaux est très limitée en ce qui concerne la plupart des produits. De plus, la mise en oeuvre des instruments décrits ci-desssous exerce dans ces pays un effet modérateur sur la production de nombreux produits. Il ne faut cependant jamais perdre de vue que, pour différentes raisons en relation avec la constitution de capitaux, le niveau de l'emploi, etc., le développement d'une production agricole rentable est d'une grande importance pour le développement de l'ensemble de l'économie de ces pays.

Les pays développés des groupes 4 et 5 se voient, lorsque leur prospérité se maintient, dans l'obligation de réduire la production de certains produits agricoles. Certains pays pourraient tout d'abord envisager de suspendre certaines mesures visant le développement de la production agricole (accroissement de la superficie agricole utile, etc.). De plus, les mesures de soutien des prix pourraient être supprimées jusqu'à un certain point. L'expérience a cependant montré que la légère baisse des prix qui en résulte ne conduit pas toujours à une diminution de la production et peut même de façon passagère donner lieu à une augmentation de la production de certains produits. Par ailleurs, elle apprend aux producteurs à mieux s'adapter aux futurs changements de la situation et accroît la facilité avec laquelle ils pourront à l'avenir réagir à de nouvelles mesures.

Les gouvernements ne peuvent accentuer la pression exercée sur les prix à la production jusqu'à ce qu'intervienne la réduction désirée de la production lorsqu'ils ne peuvent octroyer simultanément un subside aux producteurs à titre de compensation de leurs pertes de revenu. Les expériences pratique de subventions dites «sans effet sur la production» qui ont été faites n'ont cependant pas encore donné de résultats satisfaisants. D'autre part les subventions dites «sans effet sur la production» provoquent constamment un accroissement de production. serait très avantageux 1a I1 d'octroyer des subventions compensatrices directes pouvant vraiment être appliquées sans répercussions sur la production. Elle devraient inciter les personnes actives à changer de profession et les petits exploitants âgés et sans héritiers à renoncer à leur exploitation. L'introduction de subventions de ce genre en liaison avec des baisses de prix se heurte cependant à des résistances très diverses.

Les expériences acquises au cours des dernières décennies dans de nombreux pays dans le domaine des marchés de produits les plus divers montrent que l'on devrait par principe préférer les réglementations de prix aux réglementations quantitatives, comme il a été dit dans le sixième principe ci-dessus.

Si une baisse suffisante des prix n'est pas possible, dans certains cas urgents, les pays pourraient se trouver dans l'obligation de réduire la production au moyen d'interventions directes. Pour ce faire, il serait opportun qu'ils engagent une action commune visant à limiter la production des principaux produits dans tous les pays. La liste des produits considérés comme tels ne devrait pas être trop restrictive car, comme l'on sait, les producteurs peuvent esquiver les mesures prises en se rabattant sur d'autres produits dont les conditions de production ou de consommation sont semblables.

Certaines possibilités existent pour la réalisation pratique, mais le cas échéant elles devraient être étudiées plus en détail. Ainsi, par exemple, la limitation de la production de tous les pays pourrait se faire sur la base du niveau et des tendances évolutives des besoins mondiaux. Les méthodes et les éléments d'établissement de bilans alimentaires internationaux offrent un point de départ important, mais dont l'exactitude n'est nullement assurée à l'heure actuelle. La répartition de la production ainsi limitée entre les pays, à l'aide des quotas nationaux, peut s'effectuer - comme il a été exposé dans le cadre du troisième principe - en fonction de points de vue divers.

La répartition des quotas nationaux entre les exploitations devrait s'effectuer de telle sorte que les producteurs marginaux soient touchés les premiers par la réduction de la production et se trouvent de ce fait éliminés. Pour atteindre ce but, il faudrait, entre autres, rendre les quotas commercialisables, afin que les exploitations dont les coûts de production sont les plus avantageux puissent participer davantage à la production en achetant des quotas.

Dans le cadre de la répartition des quotas nationaux entre les exploitations, il faudrait également prévoir la possibilité de négocier un renoncement à la production. Les exploitations céderaient la différence de valeur entre leur production antérieure et le quota (réduit) aux organismes chargés de la politique agricole à un prix déterminé et pour un nombre déterminé d'années, en s'engageant à ne pas acheter de quotas à d'autres exploitations. Le prix du renoncement à la production (différence de valeur) serait fixé chaque année. L'introduction d'un système de subventions compensatrices directes sera beaucoup plus aisée et

se heurtera à moins d'obstacles si elle est assortie de la possibilité d'acheter des quotas et de vendre le droit à la production, que si elle intervient en même temps qu'une baisse des prix.

#### 2. LA REGLEMENTATION DU STOCKAGE

Du fait de l'accroissement des déséquilibres des marchés agricoles, le stockage devient tributaire des conditions du marché et est alors le résultat de la disparité entre l'offre et la demande. Ainsi, au cours des dernières décennies, le stockage a pris, dans certains pays, des proportions incompatibles avec les objectifs et le rôle initiaux de la politique de stockage. Un développement constant de l'offre allant de pair avec un accroissement plus faible, une stagnation ou même une régression de la demande pour un grand nombre de produits importants, n'a laissé que deux possibilités: ou bien stocker les produits, ou bien les écouler à l'étranger au prix de subventions ou encore les utiliser, en tant qu'excédents, à des fins non commerciales. En revanche, la destruction des excédents joue aujourd'hui un rôle négligeable.

Ce stockage représente un grave danger pour les relations internationales sur le plan des marchés agricoles. Si certains pays veulent réduire leurs stocks, on assiste à une diminution de leurs importations ou à un accroissement de leurs exportations s'accompagnant d'un recours aux armes traditionnelles. L'accroissement brutal de l'offre sur les marchés sursaturés réduit les exportations d'autres pays et peut y provoquer à son tour une intensification du stockage. Il ne fait aucun doute que l'accroissement des stocks aggrave les tensions sur les marchés. Sous la pression de ces tensions, le comportement des pays est soumis de plus en plus à certaines contraintes.

Pour toutes ces raisons, le problème du stockage présente une grande importance du point de vue de la réorganisation des relations entre les marchés agricoles.

La politique de production devra permettre un contrôle du stockage. On ne pourra pas obliger d'emblée les pays à observer une limite absolue en matière de stockage. Au contraire, suivant le cas, il y aura lieu d'envisager momentanément une augmentation dégressive. Ce n'est qu'après une telle période transitoire qu'il faudrait convenir d'une interdiction de principe d'augmenter les stocks normaux. Ces réglementations, ainsi que les suivantes, concerneraient bien entendu tous les stocks de l'Etat, les stocks contrôlés par l'Etat et les stocks privés.

La réduction des stocks jusqu'à un niveau raisonnable sur le plan national doit s'effectuer graduellement, afin que des poussées de l'offre lourdes de conséquences ne puissent se produire. Au cours des dernières années, plusieurs produits ont été vendus à n'importe quel prix afin de réduire les stocks. Il en est résulté, par exemple, qu'entre 1956 et 1960 le cours du marché mondial des céréales fourragères est tombé de 310/330 DM à 240/260 DM CAF ports de la mer du Nord.

La réduction peut être fixée sous la forme d'un pourcentage de l'ensemble des stocks ou d'un pourcentage de la quantité disponible (production nationale et importations) de produits. Ici encore, il y a lieu de recommander le principe traditionnel en vertu duquel chaque pays supporte lui-même les frais de son propre stockage. On peut objecter, il est vrai, qu'à 1'heure actuelle c'est souvent le comportement d'autres pays qui provoque le stockage dans un pays où les coûts de production sont avantageux, et que ce stockage ne se produirait pas si la concurrence n'était pas faussée, mais il serait très compliqué de prendre des mesures en vue de faire participer les autres pays aux frais de stockage. De plus, si l'on adoptait de telles mesures, le stockage ne resterait pas toujours quantitativement limité. Il faudrait au contraire s'attendre à la formation de stocks importants dans les pays où les coûts de production sont avantageux. Ce sont précisément les produits de ces pays qui n'accéderaient pas au marché mondial. Même si l'on envisageait de limiter l'octroi de subventions destinées à compenser des coûts de stockage trop élevés aux pays pauvres en devises, on assisterait à des conséquences analogues.

## III. LA POLITIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR

#### 1. LES PRIX MINIMA A L'EXPORTATION

Souvent, la distorsion des cours du marché mondial ne présente pas le même caractère pour les produits agricoles que pour les secteurs industriels. Contrairement aux formes traditionnelles de majoration monopolistique des prix, dans le cas de nombreux produits agricoles, l'altération a pour résultat que, par le jeu de subventions à l'exportation, ces produits sont offerts à un prix tel qu'aucun ou pour ainsi dire aucun pays vendeur, n'est en mesure de le produire pour vendre à ce prix sans recourir à des subventions au sens le plus large. Les producteurs travaillant pour l'exportation subissent un préjudice du fait que le cours du marché mondial est trop bas. Les pays importateurs, qui comprennent un grand nombre de pays en voie de développement, peuvent en tirer profit.

Les distorsions de prix sur les marchés agricoles mondiaux devraient être éliminées par la fixation de prix minima à l'exportation basés sur les coûts de la production. Par prix minimum à l'exportation, il faudra entendre le prix coûtant que le meilleur offrant doit obtenir pour un produit déterminé afin de couvrir les coûts de la production et de la commercialisation. Le meilleur offrant est celui qui produit aux moindres frais et vend au prix le plus avantageux sur le marché mondial sans que des subventions directes ou indirectes interviennent dans la production ou la commercialisation. Le meilleur offrant doit avoir approvisionné une partie non négligeable du marché mondial depuis un certain temps. Ce n'est que dans ce cas qu'il peut être considéré comme un meilleur offrant représentatif. Si un seul meilleur offrant ne réunit pas ces conditions, il faudra grouper deux, trois ou plusieurs meilleurs offrants et fixer un prix moyen pondéré qui sera considéré comme le meilleur prix. Si la production et la commercialisation du meilleur offrant ont, d'une manière ou d'une autre, bénéficié de subventions, il faudra en tenir compte (en les ajoutant aux prix coûtants) pour déterminer le prix coûtant. Pour déterminer ce prix, il faudra élaborer des lignes directrices basées sur des expériences variées de différents pays.

Aucun vendeur ne serait autorisé à offrir un produit sur le marché mondial au-dessous de ce prix. Toute offre à un prix inférieur sera qualifiée de dumping et condamnée à ce titre. La définition traditionnelle du dumping qui consiste à dire qu'il y a dumping lorsqu'un pays vend sur le marché mondial à des prix autres que ceux qu'il pratique sur son marché intérieur ne convient pas dans le cas d'une telle réglementation. Les vendeurs pourront parfaitement vendre à des prix supérieurs au prix coûtant ou au prix minimum. Ceci sera le cas si le meilleur offrant ne satisfait qu'une partie relativement réduite de la demande globale.

Si l'instauration du prix minimum à l'exportation a pour effet de relever le cours du marché mondial, il se peut que les pays importateurs et, parmi ceux-ci, certains pays en voie de développement, subissent un préjudice. Néanmoins, ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'il faudra prévoir à titre temporaire une compensation à ce préjudice.

#### 2. LA POLITIQUE D'EXPORTATION (1)

En liaison avec la politique de production, on pourra prévoir pour les exportations (expor-

tations brutes ou nettes) de chaque pays un certain nombre de réglementations qui seront appliquées conformément au principe de la limitation de l'offre sur le marché mondial. La répartition en quotas nationaux de la quantité totale fixée pourra s'effectuer en fonction des critères énoncés dans le troisième principe. Il y a certes lieu de considérer de telle réglementations comme un instrument efficace d'amélioration de l'équilibre sur les marchés agricoles mondiaux, mais elle n'élimineront pas les causes du déséquilibre si d'autres mesures ne sont pas prises.

Si l'on veut renoncer à l'instrument relativement rigide des quotas d'exportation (voir ci-dessus), il faudra recourir à une réglementation des subventions à l'exportation. Cette réglementation devrait reposer sur le principe que les subventions à l'exportation des pays ne peuvent être supérieures aux fractions de prix correspondant au soutien.

En principe, comme il a déjà été dit, l'utilisation des excédents à des fins non commerciales ne peut être considérée comme un instrument. L'organisation des marchés agricoles mondiaux doit agir sur les causes et non sur les symptômes du déséquilibre. L'utilisation des excédents ne devrait donc intervenir que temporairement dans le cadre d'un échelonnement quantitatif dégressif, en visant deux objectifs : en premier lieu, promouvoir l'expansion de la consommation dans les pays non développés (politique de consommation) et, en second lieu, opérer une réduction unique des stocks excédentaires (politique de production). A cet égard, il faut noter que l'utilisation d'excédents dans le cadre d'une politique de consommation occasionne des frais considérables. Par ailleurs, l'utilisation d'excédents dans le cadre d'une vaste politique d'aide aux pays en voie de développement à déficit alimentaire ne peut être judicieuse que si elle ne constitue qu'une partie de cette aide. Par suite, pour autant qu'ils seront utilisés ainsi, ces excédents devraient toujours être assortis d'une aide additionnelle. La valeur de cette aide additionnelle devra être un multiple - à peu près le quintuple (2) — de la valeur des excédents utilisés.

### 3. LA POLITIQUE D'IMPORTATION

Il serait conforme aux efforts déployés traditionnellement sur le plan international d'utiliser comme instrument d'une politique d'importation une action sur la protection extérieure. On

<sup>(</sup>¹) Comme il a été déjà dit dans l'introduction, certains des instruments constituent des solutions alternatives étant donné qu'ils se remplacent mutuellement.

<sup>(2)</sup> Voir : «Nahrungshilfe der EWG an die Entwicklungsländer» (L'aide alimentaire de la CEE aux pays en voie de développement), par M. Cépède, A. Maugini et H. Wildbrandt (rapporteur A. Kruse), Bruxelles, juillet 1963. Voir également «Les produits alimentaires au service du développement» FAO, Rome 1961.

pourrait penser à mettre en œuvre pour la mise en ordre des marchés mondiaux agricoles certaines actions en vue de diminuer les droits de douane, les prélèvement, les contingents d'importation et autres restrictions au commerce.

On doit cependant être conscient du fait que la protection extérieure ne constitue qu'un des éléments de l'aide qui est assurée dans la plupart des pays à l'agriculture. Un autre élément très important est constitué par des subventions de tous genres. Les éléments divers qui interviennent dans l'aide à l'agriculture sont extrêmement différents d'un pays à l'autre et difficiles à mesurer. Il apparaît cependant plus facile de saisir l'ensemble des mesures d'aide dans les effets qu'elles produisent, c'est-à-dire le niveau de soutien dont bénéficie l'agriculture, et de calculer ainsi un «montant de soutien».

Le montant de soutien global est fourni en principe par la différence entre le prix sur le marché mondial et le prix qui est assuré aux producteurs sur le marché intérieur (auquel il faut ajouter toutes les subventions).

Au lieu de se contenter d'une diminution de la protection extérieure, on pourrait convenir également de diminuer le montant de soutien. La diminution du montant de soutien interviendrait à l'aide d'un pourcentage qui pourrait être, pour tous les pays, soit le même, soit différencié.

Si les instruments de la politique de consommation et de production sont efficacement appliqués en même temps qu'une réduction du protectionnisme extérieur, l'application de quotas d'importation n'est pas nécessaire(1).

Si pendant une période transitoire et pour certains produits de tels quotas d'importation sont tenus pour indispensables, ils ne devraient pas nécessairement se traduire par des importations effectives, mais pourront donner lieu à des paiements compensatoires (1). Les quotas d'importation n'ont donc pas pour objet de servir à installer une-réglementation quantitative des importations. Les paiements compensatoires afflueront vers les pays exportateurs en fonction du rôle qu'ils assument dans la couverture des besoins mondiaux.

## IV. LE TRANSFERT DE LA DEMANDE

1. LE TRANSFERT DES IMPORTATIONS SOUSTRAITES AUX MEILLEURS OFFRANTS

Depuis la seconde guerre mondiale et notamment après le reflux de la crise de Corée, la pression exercée par les pays développés des groupes 4 et 5, dont les coûts de production sont avantageux, sur les pays demandeurs de ces même groupes s'est intensifiée. Ces derniers ne peuvent cependant ouvrir leur marché aux meilleurs offrants dans toute la mesure qu'exigerait le principe de la libre concurrence. Ils ont eux-mêmes édifié ou développé considérablement des capacités de production à coûts excessifs. Le maintien et l'extension de ces capacités de production portent préjudice aux meilleurs offrants en restreignant leurs possibilités d'exportation. Les meilleurs offrant n'accèdent pas non plus dans une mesure satisfaisante aux marchés des pays non développés des groupes 1 et 2, puisque le déficit alimentaire de ceux-ci ne se traduit pas par une demande effective sur le marché.

Pour tenir compte du fait que la demande potentielle de produits alimentaires des pays insuffisamment développés s'accroîtra encore à l'avenir, on pourrait convenir, dans le cadre de l'organisation des marchés agricoles mondieux, que les pays développés transféreront aux pays insuffisamment développés, ayant un déficit alimentaire, la demande qu'ils actuellement aux meilleurs «soustraient» offrants. Un tel transfert de la demande peut être obtenu au moyen de paiements compensatoires opérés par les pays industriels et ayant pour effet de transformer le déficit alimentaire des pays non développés en demande effective. Les différents pays développés auront à participer au transfert de la demande dans la mesure où ils «soustraient» leur demande aux meilleurs offrants en raison du protectionnisme agricole qu'ils pratiquent. Les pays exportateurs participeront à la satisfaction de la demande sur la base d'un système préférentiel reposant sur leurs avantage relatifs en matière de coûts de production (2).

Le transfert de la demande s'attaque directement à la contradiction paradoxale qui existe entre la restriction de la production et le déficit alimentaire mondial. L'obligation pour les pays à coûts de production désavantageux d'effectuer des paiements compensatoires destinés à financer le transfert de la demande exercerait, sur le plan de l'économie nationale et même

<sup>(1)</sup> Voir en rapport avec les quotas d'importation et les paiements compensatoires la section IV.

<sup>(2)</sup> Cette obligation des pays importateurs doit trouver sa contrepartie pour les pays exportateurs dans le cadre des principes exposés pour la politique de production (C II).

sur celui de la politique intérieure, une certaine pression contre la «politique d'isolement agricole» et contribuerait à promouvoir une politique agricole dynamique adaptant l'agriculture à la situation nouvelle.

Les paiements compensatoires des pays industriels permettront aux pays en voie de développement, à déficit alimentaire, d'effectuer des achats à bas prix auprès des meilleurs offrants. Ces achats seront financés en partie par les pays en voie de développement euxmêmes, et en partie au moyen des fonds fournis par les paiements compensatoires.

Le système du transfert de la demande et celui de l'utilisation des excédents à des fins non commerciales se distinguent fondamentalement par le fait que le premier s'applique conformément au principe de la libre concurrence. Ce ne seront pas les pays dont les excédents sont les plus importants qui consentiront les sacrifices les plus importants, mais ceux qui «soustraient» le plus leur demande d'importation aux meilleurs offrants. La satisfaction de la demande sera assurée en majeure partie non par les pays qui affectent les sommes les plus importantes à l'utilisation des produits, mais par les meilleurs offrants qui disposent des avantages relatifs les plus importants en matière de coûts. Les courants d'échanges qui en résulteront présenteront un caractère commercial, et non un caractère non commercial.

## 2. LE VOLUME ET LA REPARTITION DES CHARGES FINANCIERES

L'ampleur que devra revêtir le transfert de la demande devra être déterminée après un examen approfondi de la situation. L'élément décisif sera la capacité d'importation des pays à déficit alimentaire. Celle-ci sera évaluée sur la base de la demande que ces pays introduiraient sur le marché mondial s'ils disposaient d'une quantité suffisante de devises. Il faut ajouter à cela la part du déficit alimentaire que les instruments de la politique de consommation décrits ci-dessus peuvent convertir en demande effective. Plus cette part du déficit alimentaire sera importante, plus les ressource requises pour financer les instruments de la politique de consommation devront être importantes.

Si le volume ainsi déterminé du transfert global de la demande est relativement élevé, l'accroissement sensible du besoin mondial qui en résultera portera généralement les cours du marché mondial au-delà du niveau qui pourrait être fixé à l'aide d'un prix à l'exportation minimum. Aux premiers meilleurs offrants possédant les plus grands avantages en matière de coûts viendront s'ajouter d'autres

meilleurs offrants détenteurs d'avantages se classant immédiatement après, et ainsi de suite.

L'ensemble des charges financières afférentes au transfert de la demande seront réparties entre les pays développés des groupes 4 et 5 (et éventuellement du groupe 3). Le montant des paiements compensatoires sera déterminé pour chaque pays en fonction d'un «facteur» comprenant trois composantes, qui devra être considéré comme un indice des importations «soustraites» aux meilleurs offrants par les pays développés à coûts de production désavantageux.

En premier lieu, ce facteur doit tenir compte de la mesure dans laquelle les coûts sont relativement excessifs dans les différents pays. Cette mesure est indiquée par la fraction du prix correspondant au soutien, c'est-à-dire par la différence entre le prix du marché mondial et le prix de revient plus élevé du marché intérieur, y compris les subventions.

En deuxième lieu, ce facteur doit tenir compte du degré d'auto-approvisionnement des pays à coûts désavantageux. Les pays où les coûts sont excessifs mais où l'auto-approvisionnement est minime désavantagent moins les meilleur offrants que les pays où l'auto-approvisionnement est important. Les premiers «soustraient» aux meilleurs offrants un moindre volume de demande que les seconds.

En troisième lieu, le besoin potentiel d'importations ou la dimension du marché du pays développé jouent aussi un rôle. Le caractère excessif des coûts et l'auto-approvisionnement ne permettent pas à eux seuls de déterminer le volume de la demande soustraite aux meilleurs offrants. Pour apprécier la dimension du marché, il est indiqué de prendre pour base le chiffre de la population et le revenu par habitant, convenablement pondéré.

Même de nombreux pays à déficit alimentaire entretiennent ou développent souvent des capacités de production à coûts défavorables. Néanmoins, en raison de leur degré d'autoprovisionnement — qui doit cependant assurer un standard alimentaire acceptable — et de leur faible revenu par habitant, les pays non développés ne seraient pas tenus d'effectuer des paiements compensatoires.

## 3. L'APPLICATION DU PRINCIPE ECONOMIQUE

L'instrument du transfert de la demande agit conformément au principe de la libre concurrence, que l'on peut aussi qualifier de principe économique. Ce principe veut qu'il soit toujours fait appel au vendeur offrant les conditions les plus avantageuses pour satisfaire la demande existante. Il est contraire au principe économique que la demande soit satisfaite par des producteurs à coûts défavorables alors que les producteurs à coûts favorables ne trouvent pas de débouchés ou, du moins, pas de débouchés suffisants.

C'est cependant précisément ce qui caractérise la situation des marchés agricoles mondiaux. Le transfert de la demande crée donc sur ces marchés des conditions semblables à celles de la libre concurrence. Il assure la réorganisation des relations entre ces marchés, conformément au principe économique.

Il est toutefois incontestable que des critères autres que celui des importations «soustraites» aux meilleurs offrants peuvent être appliqués pour la répartition des charges financières afférentes au transfert de l'offre. Ainsi, il est possible de répartir ces charges en se basant sur certaines obligations d'importation que les pays intéressés pourront transférer, moyennant paiements compensatoires appropriés. D'autres critères seraient d'ailleurs concevables, par exemple le quota d'exportation qui indique le rapport entre la valeur des exportations et le produit national net aux prix du marché, ou encore le rapport entre les valeurs des exportations industrielles et des importations agricoles en liaison avec la mesure dans laquelle les coûts de la production agricole nationale se situent à un niveau excessif.

Enfin, il pourrait également être recouru à l'instrument du transfert de la demande au cas où certains accords relatifs à la réglementation du commerce agricole mondial seraient conclus. Si les pays importateurs ne faisaient pas honneur à leurs engagements, ils opéreraient

des paiements compensatoires. Bien que la valeur des importations «soustraites» aux meilleurs offrants, d'une part, et les frais afférents à l'expansion de la consommation dans les pays non développés à un déficit alimentaire, d'autre part, soient en principe déterminants, le montant des paiements compensatoires pourrait être fixé au niveau d'un multiple de la valeur des engagements auxquels un pays ne voudrait pas ou ne pourrait pas exécuter.

Les variations des critères sur lesquels doit se fonder la répartition des charges financières ainsi que le recours au transfert de la demande en tant qu'instrument complémentaire, voire en tant que «principe - amende», ne permettent plus qu'une application limitée du principe économique. Il faut cependant se garder de généralisations simplistes. On ne peut répondre à la question de savoir dans quelle mesure le principe économique est appliqué en tenant compte uniquement de l'instrument. Il existe de nombreux instruments conformes au marché qui, à long terme, peuvent rendre le principe économique inopérant, de même qu'il existe de nombreux instruments non conformes au marché qui, à la longue, libèrent le mécanisme concurrentiel, lequel permet l'application du principe économique.

Compte tenu de la souplesse du mécanisme du marché, quelques-uns des instruments décrits ci-dessus pourront paraître rigides ou non conformes au marché, mais leur utilité devrait être jugée en fonction de leur action à long terme tendant à libérer les marchés agricoles mondiaux de leur déséquilibre, lequel, aussi longtemps qu'il subsistera, empêchera le principe économique d'opérer.

## CONCLUSION

Dans le cadre de l'organisation des marchés agricoles mondiaux, les pays participants assumeraient de nombreux droits et devoirs, mais ceux-ci ne seraient pas déterminés uniquement en fonction des avantages et des désavantages actuels de leur production agricole et de leur position sur les marchés agricoles mondiaux. Au contraire, le rôle que les différents pays joueront à l'avenir dans cette mise en ordre des marchés agricoles mondiaux sera décidé par l'efficience de leur politique agricole. Cette efficience trouve son expression dans l'harmonisation avec les instruments décrits ci-dessus et dans l'adaptation de l'agriculture aux circonstances nouvelles. Les politiques agricoles nationales des différents pays se trouveront ainsi étroitement liées.

Cela marquera le début d'une politique agricole internationale. Celle-ci sera inaugurée par l'organisation des marchés agricoles mondiaux une fois que les conséquences des politiques agricoles nationales auront dépassé depuis longtemps le cadre national et que ces politiques

seront devenues problématiques en raison des contradictions et des déséquilibres existants. Les principes de la mise en ordre des marchés agricoles mondiaux et les éléments de base d'une politique agricole internationale constitueront ensemble la base des règles que les pays seront en mesure d'adopter d'un commun accord pour déterminer leur comportement sur les marchés intérieurs et mondiaux.

Ces règles composeront un «code de bonne conduite», qui se distinguera fondamentalement des codes particuliers de l'agriculture qui ont été proposés à diverses reprises pour le commerce agricole mondial. Contrairement à ceux-ci, le «code de bonne conduite» concernerait non seulement le comportement des pays sur le marché, mais aussi la politique agricole qui est à la base de ce comportement. Si ces deux facteurs sont réglementés non pas isolément mais conjointement, les conditions essentielles permettant à l'agriculture de trouver une issue à son isolement national et international seront remplies.

## **ANNEXE**

## Remarque préalable :

Dans les tableaux qui suivent il est renvoyé aux calculs et recoupements nombreux et à caractère souvent parallèle. Ainsi qu'il a été déjà exposé dans le texte, les données pour l'année 1970 doivent, malgré tous les soins qui ont été apportés à leurs calculs, seulement

être considérées comme des hypothèses du développement possible qui peut se réaliser d'ici 1970. Un nombre très élevé de facteurs détermine ce développement. Ceci vaut, dans une mesure encore plus importante, pour les données concernant l'année 1980 qui ne peuvent fournir une idée assez vague du développement possible.

TABLEAU N° 1

PREVISIONS CONCERNANT LES EXPORTATIONS ET LES IMPORTATIONS FUTURES

DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

EXPRIMEES PROPORTIONNELLEMENT AU COMMERCE MONDIAL FUTUR

	1950	1960	1970	(1980)
1. Commerce mondial (en milliards de dollars)	62	125 (¹)	224 (2)	(401)
2. Exportations des pays en voie de développement			:	
(en milliards de dollars)	21,8	30,9 (3)	45,9 (4)	(67,9)
3. 2 en % de 1	35,2	24,7	20,5	(16,9)
4. Importations des pays en voie de développement				
(en milliards de dollars)	18,8	33,0 (4)	55,4 (4)	(93,4)
5. 4 en % de 1	30,3	26,4	24,3	(23,3)

<sup>(1)</sup> Pour 1950, le calcul d'après le GATT (International Trade 1960, Genève 1961 et International Trade 1959, Genève 1960) donne 61,8. Pour 1960, il donne 125,5. L'accroissement est alors de 95%. Accroissement d'après les statistiques de l'ONU: 56/112 milliards = 98,9%. Accroissement d'après Booz, Allen et Hamilton Inc. (Management Consultants - The Emerging World Enterprise, 1962): 64/112 milliards = 75%.

<sup>(2)</sup> Accroissement supposé: moins qu'entre 1950 et 1960 (boom provoqué par la crise de Corée), donc 6% par an = 79%, (1970-1980 id.). Accroissement d'après Booz, Allen et Hamilton Inc. (Management Consultants - The Emerging World Enterprise, 1962) = 85%.
(3) Calculs effectués d'aprés le GATT (International Trade 1960, Genève 1961, et 1959, Genève 1960).

<sup>(4)</sup> Voir tableau nº 4: prolongement de la tendance 1950-1960.

TABLEAU N° 2

EVOLUTION POSSIBLE DES PAYS NON DEVELOPPES
(en prix de 1960)

	1960	1970	(1980)
Population (en milliards d'habitants)	1,17 (1)	1,46	(1,78)
Revenu national (en milliards de dollars)	145 (²)	245 (³)	(449 (3))
Produit national brut (en milliards de dollars)	165 (²)	278	(510)
Revenu national par habitant (en dollars)	121	168 (4)	(252)
Besoins nets en capital (en milliards de dollars) (5)			
- Coefficient de capital = 2,5	17,3	41,0	(82,9)
- Coefficient de capital = 3,0	20,8	49,2	(99,5)
- Coefficient de capital = 3,5	24,3	57,4	(116,0)
- Coefficient de capital = 4,0	27,7	65,6	(132,6)
Epargne (6)			
- Taux marginaux de l'épargne (en %)		15	(19)
- Taux moyens de l'épargne (en %)	. 7	10,3	(14,3)
- En valeurs absolues (en milliards de dollars)	11,6	28,6	(27,9)
Déficit en capital (en milliards de dollars) (7)			
- Coefficient de capital = 3,0	9,2 (8)	20,6	(26,6)
- Coefficient de capital à partir de 1970 = 2,5	9,2	12,4	(10,0)

<sup>(1)</sup> Calcul effectué d'après le GATT (International Trade 1959, Genève 1960) et l'ONU - Commission économique pour l'Europe (Economic Survey of Europe in 1960, Genève 1961): 1958 = 1,145; env. 2%. Taux d'accroissement en 1960 = 1,17. Accroissement d'après le GATT (op. cit.) pour la période 1950-1958: 2% par an; d'après la FAO (Agricultural Commodities Projections for 1970, Rome 1962): 2,4%. (2) D'après l'ONU (op. cit.) 1958 = 132 milliards; avec 3,8% par an: 1960 = 142,6 milliards. D'après M. Usui and E.E.Hagen (World Income 1957, Cambridge/Mass. 1959) produit national brut = 162 milliards. Revenu national = env. 88% du produit national brut = 142,6. (3) Taux d'accroissement 1960-1970 = 5,2% par an. Accroissement 1970-1980 = 6,2% par an. D'après le GATT (International Trade 1959, Genève 1960) 1960-1969 = 5,2% par an. D'après l'ONU (op. cit.) 1958-1960 = 5,3% par an. D'après la FAO (op. cit.) 1958-1970 = 4,1% au minimum et 5,2% au maximum.

<sup>(4)</sup> Taux d'accroissement = 3,3 % par an.

<sup>(5)</sup> Besoins nets en capital calculés d'après l'accroissement du produit national brut 1960-1970-1980 multiplié par le coefficient du capital net (accroissement net des investissements divisé par l'accroissement du produit national brut). Ces résultats coïncident dans une large mesure, avec les données de W. Hallstein (Europäische Afrika Politik - Conférence prononcée à l'université de Tübingen le 5 mai 1961), P. N. Rosenstein - Rodan (International Aid for Underdeveloped Countries, dans: Review of Economics and Statistics, mai 1961) et B. Fritzsch (Zum Problem des Umfangs und der Verteilung entwicklungsbedingten Kapitaltransfers, dans: Jahrbuch für die Sozialwissenschaft, tome 12/1961), qui évaluent les besoins annuels en capital de ces pays à environ 30 milliards de dollars pour la décennie en cours.

<sup>(6)</sup> Epargne nette calculée sur base du produit national brut.

<sup>(7)</sup> Sans les intérêts et les remboursements.

<sup>(8)</sup> OCDE (The Flow of Financial Resources to Countries in Course of Economic Development in 1960, février 1962). Mouvements de capitaux des pays de l'OCDE et du Japon vers les pays en voie de développement en 1960: 7,989 milliards de dollars.

TABLEAU Nº 3 EVOLUTION POSSIBLE DU DEFICIT EN CAPITAL DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT EN % DU PRODUIT NATIONAL BRUT DES PAYS INDUSTRIELS (OCDE)

	1960	1970	(1980)
<ol> <li>Produit national brut des pays industriels (en milliards de dollars) (1)</li> <li>Déficit en capital des pays en voie de développement (en milliards de dollars) (2)</li> <li>Déficit en capital en % du produit national brut</li> </ol>	879	1 276	(1 855)
	9,2	20,6	(26,8)
	9,2	12,4	(10,0)
	1,1	1,6	(1,4)
	1,1	1,0	(0,5)

<sup>(1)</sup> Calcul effectué d'après les statistiques de l'ONU pour 1960 après conversion des monnaies nationales ; voir aussi P.N. Rosenstein-Rodan (International Aid for Underdeveloped Countries, dans: Review of Economics and Statistics, mai 1961). (2) Tableau nº 2.

TABLEAU Nº 4 EVOLUTION POSSIBLE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT: PROLONGEMENT DE LA TENDANCE ACTUELLE (en milliards de dollars)

•	1960	1970	(1980)
Ensemble des exportations		•	
Taux d'accroissement annuel 4,0% (1)	30,9 (2)	45,9	(67,9)
Exportations vers les pays industriels			
Taux d'accroissement annuel 3,5% (3)	21,9 (2)	30,9	(43,6)
Ensemble des importations			
Taux d'accroissement annuel 5,3 % (4)	33,0 (2)	55,4	(93,4)
Importations en provenance des pays industriels			,
Taux d'accroissement annuel 5,9% (5)	24,0 (2)	42,3	(74,6)

<sup>(1)</sup> GATT (International Trade 1959, Genève 1960) 1949-1959 = 4,0 %, 1953-1959 = env. 4 %.

GATT (International Trade 1960, Genève 1961) 1953-1960 = 3,5 %.

<sup>(2)</sup> GATT (International Trade 1960, Genève 1961).
(3) GATT (International Trade 1959, Genève 1960) 1949-1959 = 4,3 %, 1953-1959 = 3,2 %. GATT (International Trade 1960, Genève 1961) 1953-1960 = 3,0 %.

<sup>(4)</sup> GATT (International Trade 1959, Genève 1960) 1949-1959 = 4,9 %.

GATT (International Trade 1960, Genève 1961) 1953-1960 = 5,5 %.

<sup>(5)</sup> GATT (International Trade 1959, Genève 1960) 1949-1959 = 5,8 %. GATT (International Trade 1960, Genève 1961) 1953-1960 = 6,0 %.

TABLEAU Nº 5 EVOLUTION POSSIBLE DES IMPORTATIONS DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT EN FONCTION DES EL ASTICITES DES IMPORTATIONS

	1950	1960	1970	(1980)
1. Revenu national (en milliards de dollars) (1)	100,9	145	245	(449)
2. Importations (en milliards de dollars) (2)	18,8	33,0		()
3. Accroissement du revenu national par décennie (en %)	• •	43,7	65,1	(83,1)
4. Id. par an (en %)		3,6	5,2	(6,2)
5. Accroissement des importations par an (en %)		5,8	• •	()
5. Elasticité des importations 1950-1960 = 5:4		1,611		()
7. Accroissement des importations sur la base d'une élasticité des importations égale à celle de 1950-1960 (par an) (en %)		5,8	8,4	(10,0)
3. Importations sur la base d'une élasticité des importations égale à celle de 1950-1960 (en milliards de dollars)	18,8	31,9	73,9	(191,6)
O. Accroissement des importations sur la base de l'élasticité des importations prévue par Chenerey (par an) (en %) (3)			4,4	(5,3)
O. Importations sur base de l'élasticité des importations prévue par Chenerey (en milliards de dollars)	(18,8)	(33,0)	50,8	(84,8)

<sup>(1)</sup> Calculs effectués d'après le GATT (International Trade 1959, Genève 1960) pour 1950 et 1960; voir aussi tableau nº 1.
(2) Tableau nº 1.

TABLEAU Nº 6 IMPORTATIONS POSSIBLES DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT EN FONCTION DE L'EVOLUTION POSSIBLE DES EXPORTATIONS PLUS L'AIDE FINANCIERE

(en milliards de dollars)

	1950	1960	1970	(1980)
1. Exportations (1)	21,8	30,9	45,9	(67,9)
2. Aide financière (²)	_	9,2	16,5	(18,3)
3. Aide financière sous forme d'importations (3)	_	(6,4)	11,6	(12,8)
4. Importations d'après 1 + 3	-	(37,3)	57,5	(80,7)
	l			1

<sup>(1)</sup> Tableau nº 1.

<sup>(?)</sup> D'après Chenerey, H. B. (Patterns of Industrial Growth, dans: American Economic Review, 1960) et l'ONU (op. cit.) des importations de 0,85% pour un accroissement de 1% du revenu national.

<sup>(2)</sup> Tableau nº 2 - Chiffres moyens se situant à mi-chemin des limites maxima et minima du déficit en capital.
(3) Hypothèse: 70 % de l'ensemble de l'aide financière.

#### TABLEAU Nº 7

## RESUME DES CALCULS FIGURANT DANS LES TABLEAUX 2, 4, 5 ET 6 EVOLUTION POSSIBLE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

(en milliards de dollars)

	1950	1960	1970	(1980)
1. Exportations d'après le tableau n° 4	21,8	30,9	45,9	(67,9)
2. Exportations id. (modifié) (1)	, 21,8	30,9	38,0	(51)
3, Importations d'après le tableau n° 4	18,8	33,0	55,4	(93,4)
4. Importations d'après le tableau n° 5	18,8	33,0	50,8	(84,8)
5. Importations d'après le tableau nº 6	18,8	37,3	57,5	(80,7)
6. Importations d'après le tableau n° 5	18.8	31,9	73,9	(191,6)
• •				.]

<sup>(1)</sup> Modifié en fonction des prévisions de la FAO. Par exemple : augmentation des exportations de sucre et d'huiles végétales de 1957-1959 à 1970: environ 20 %. FAO (Agricultural Commodities Projections for 1970, Rome 1962).

#### TABLEAU Nº 8

## CALCUL D'APRES MODELE: ACCROISSEMENT DES EXPORTATIONS DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT NECESSAIRE POUR ASSURER LE FINANCEMENT DE LEURS BESOINS D'IMPORTATIONS

1960	1970	(1980)
. 33	55	(90)
31	38	(51)
-	17	(39)
	33	33 55 31 38

<sup>(1)</sup> Voir tableau nº 7, moyenne de 3 à 5.

## Composition des exportations

(en %)

·	Produits a limentaires	Autres matières premières	Produits industriels
Composition d'après le tableau nº 9 pour 1958	35	33	16
Prévision pour 1970	30	35	17

Accroissement possible des exportations de 1960 à 1970: 7 milliards de dollars

= 2,1 milliards de dollars dont 30% pour les produits alimentaires

Accroissement nécessaire des exportations de 1960 à 1970 :

Accroissement possible des exportations = 7 milliards de dollars = 17. milliards de dollars Différence importations-exportations en 1970

> milliards de dollars = 7,2 milliards de dollars

dont 30% pour les produits alimentaires

<sup>(2)</sup> Voir tableau nº 7.

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT EN 1958 PAR CATEGORIES DE PRODUITS (SITC) EN % DE L'ENSEMBLE

TABLEAU Nº 9

DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS

Produits	Produits alimentaires	Autres matières premières (1)	Machines	Autres produits industriels	Ensemble des produits industriels
SITC	0 + 1	2 + 4	7	6 + 8	5 - 8
Exportations					
Amérique latine	41	16	-	6	7
Moyen-Orient	6	3	-	3	4
Afrique (sans le Moyen-Orient)	34	44	1	18	20
ECAFE Asie (sans le Japon)	29	39	1	18	20
Moyenne non pondérée	35	33	1	14	16
Importations					
Amérique latine	11	4	34	25	67
Moyen-Orient	17 .	4	27	35	67
Afrique (sans le Moyen-Orient)	16	8	26	34	67
ECAFE Asie (sans le Japon)	21	9	22	29	59
Moyenne non pondérée	16	7	34	29	64

<sup>(1)</sup> Sans les combustibles.

Source: ONU, Commission économique pour l'Europe (Economic Survey of Europe in 1960, Genève 1961), p. 130.

# ÉTUDES

parues à ce jour dans la série «agriculture» (1)

VI/707 - Nº 1

Les grandes régions agricoles dans la C.E.E. (Etude réalisée en commun par la C.E.E. et l'O.E.C.E.)

1960, 60 p. + 5 documents cartographiques (épuisé)

8005\* - Nº 2

Tendances de la production et de la consommation en denrées alimentaires dans la C. E. E. (1956-1965)

1960, 120 p. (rapport) + 145 p. (annexes) (f, d, i, n). FB 150,-; FF 15,-

8080\* - Nº 3

G. Schmitt: Méthodes et possibilités d'établissement des projections à long terme pour la production agricole

1961, 80 p. (f, d). FB 120,-; FF 12,-

8020\* - Nº 4

Professeur Dr Priebe — Professeur Dr Möller: La politique économique régionale, condition du succès de la politique agricole

1961, 20 p. (f, d, i, n). FB 30,-; FF 3,-

8022\* - Nº 5

L'augmentation de la production de viande bovine dans les pays de la C.E.E.

1961, 216 p. (f, d). FB 250,-; FF 24,50

8025\* - Nº 6

Etude de droit comparé sur les rapports entre bailleur et preneur à ferme dans les pays de la C.E.E.

1961, 48 p. (f, d, i, n). FB 60,-; FF 6,-

8043 - Nº 7

Professeur M. Soenen — Professeur P. F. Pelshenke: Problèmes relatifs à la qualité du blé, de la farine et du pain dans les pays de la C. E. E.

1962, 36 p. (f, d, i, n). FB 50,-; FF 5,-

8054\* - Nº 8

La consommation des engrais dans les pays de la C.E.E.

1962, 82 + 32 p. + 3 cartes géographiques (d; f: épuisé). FB 180,-; FF 17,50

#### SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

<sup>(1)</sup> Les signes abréviatifs f, d, i, n et e indiquent les langues dans lesquelles les textes ont été publiés (français, allemand, italien, néerlandais et anglais).

## Etudes parues à ce jour dans la série «agriculture»

8076\* - Nº 9

L'organisation de la recherche agronomique dans les pays de la C.E.E. 1963, 128 p. (f, d, i, n). FB 150,-; FF 15,-

8077\* - Nº 10

Le marché commun des produits agricoles. Perspectives « 1970 » 1963, 198 p. (f, d, i, n). FB 250,-; FF 24,50

8063 - Nº 11

Effets sur les revenus, dans la république fédérale d'Allemagne, d'une baisse des prix agricoles, dans le cadre de la politique agricole commune de la C.E.E.

1962, 86 p. (f, d, i, n, e). FB 50,-; FF 5,-

8101\* - Nº 12

La structure du commerce des fruits et légumes dans les pays de la C.E.E. — Standardisation et système de contrôle 1963. 48 p. (f, d, i, n). FB 60,—; FF 6,—

8099\* - Nº 13

J. Mol : Modèles d'exploitations agricoles — Méthodes, applications et possibilités d'utilisation dans le cadre de la C.E.E.

1964. 76 p. (f,d) . FB 150,-; FF 15,-

8102\* - Nº 14

L'aide alimentaire de la C.E.E. aux pays en voie de développement — Problèmes posés et possibilités réelles

1964. 233 p. (f, d, i, n; e en préparation). FB 250,-; FF 24,50

## **BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENTS**

#### **FRANCE**

Service de vente en France des publications des Communautés européennes 26, rue Desaix — Paris 15e

Compte courant postal: Paris 23-96

## BELGIQUE - BELGIË

Moniteur belge — Belgisch Staatsblad 40-42, rue de Louvain — Leuvenseweg 40-42 Bruxelles 1 — Brussel 1

## GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Office central de vente des publications des Communautés européennes 9, rue Goethe — Luxembourg

## **ALLEMAGNE**

Verlag Bundesanzeiger Postfach – 5 Köln 1

Fernschreiber: Anzeiger Bonn 8882 595

## **PAYS-BAS**

Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf Christoffel Plantijnstraat — 's-Gravenhage

#### ITALIE

Libreria dello Stato Piazza G. Verdi 10 — Roma

#### Agences:

Roma - Via del Tritone 61/A e 61/B

Roma — Via XX Settembre

(Palazzo Ministero delle Finanze)

Milano - Galleria Vittorio Emanuele 3

Napoli — Via Chiaia 5 Firenze — Via Cayour 46/r

## GRANDE-BRETAGNE ET COMMONWEALTH

H.M. Stationery Office P.O. Box 569 London S.E. 1

## **ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

European Community Information Service 808 Farragut Building 900-17th Street, N.W. Washington 6, D.C.

## **AUTRES PAYS**

Office central de vente des publications des Communautés européennes 2, place de Metz — Luxembourg (C.C.P. N° 191-90)

FF 6,- FB 60,- DM 4,80 Lit. 750 FI. 4,30 £0.8.6 \$1.20